



LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

N° 67 - Mars-Mai | March-May 2021

Une publication du Cabinet Civil | A Publication of the Civil Cabinet



PAUL BIYA

PRIME A LA SOLIDARITE

CHAMPION OF SOLIDARITY



S.E. Paul BIYA **H.E. Paul BIYA**

Président de la République du Cameroun

President of the Republic of Cameroon



L'unité nationale - notre unité nationale - si chèrement acquise, si jalousement préservée, doit rester la première de nos préoccupations. Cette unité est le préalable constant à toute œuvre de construction du Cameroun. Car cette unité, qui est celle d'une jeune nation, demeure exposée à des forces centrifuges ou menacée par des manœuvres de division qui ont pour noms le tribalisme, le népotisme, les discriminations de toutes sortes, l'exploitation ou la propagation de fausses nouvelles, la démoralisation, la dramatisation, la provocation ou l'intoxication. Nous devons par conséquent combattre ou prévenir ces maux par une vigilance et avec une détermination égales à notre profond attachement à la nation camerounaise, qui se veut une patrie une, indivisible et paisible.



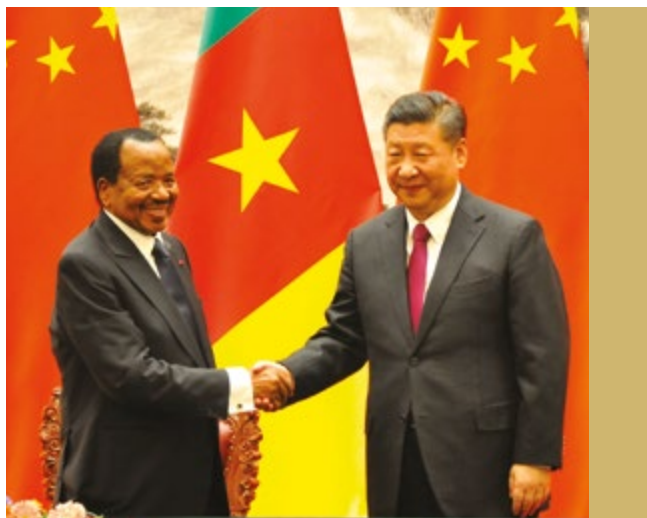
*Discours à l'occasion de la visite officielle
dans l'ex-province du Littoral
Douala, 24 février 1983*



National unity – our national unity – which has been achieved at a great price and which has been jealously preserved should remain one of our major concerns. Because this unity is the constant pre-condition for the entire task of building Cameroon. Because, this unity which is that of a young Nation remains fragile and is exposed to outside forces or threatened by manoeuvres of disintegration or division be they tribalism, nepotism, discrimination in all forms, the use or spreading of false rumours, demoralisation, dramatization, provocation or false propaganda. Consequently, we have to fight or check these evils with a determination commensurate with our deep attachment to the Cameroonian Nation which is united, indivisible and peaceful Fatherland.



*Speech on the occasion of the official
visit to the then Littoral Province
Douala, 24 February 1983*



4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

5 EDITO

8 CARNET DIPLOMATIQUE

- Chine-Cameroun. 50 ans d'amitié et de solidarité
- *China-Cameroon. 50 Years of Friendship and Solidarity*
- Coopération Cameroun-Algérie : la redynamisation
- *Cameroon, Algeria to Revamp Economic Ties*
- Cameroun-Grande-Bretagne : une coopération renforcée
- *Cameroon, United Kingdom on post-Brexit Commercial Opportunities*
- Les adieux du Haut-commissaire de Grande-Bretagne
- *Enhanced UK-Cameroon Ties with High Commissioner Laxton*
- Soutien renouvelé aux nouvelles autorités tchadiennes
- *Cameroon, Chad on the Path of Continuity*
- Cameroun-RCA : les fruits d'une coopération exemplaire
- *Cameroon and CAR, for a Better Tomorrow*
- Cameroun-Nigeria : concertation permanente
- *Nigerian President Buhari Writes to Cameroonian Counterpart*
- Cameroun-Guinée Equatoriale: des projets communs
- *Ntem River Bridge to Link Cameroon and Equatorial Guinea*
- Cameroun-Congo: une coopération harmonieuse
- *Cameroon and Congo to Relaunch Mbalam-Nabeba Iron Ore Project*
- Paul BIYA, une générosité à toute épreuve
- *Paul BIYA, Bountiful Generosity*

34 SPECIAL

- Décès du Maréchal Idriss Deby Itno
- *Death of the Field Marshal of Chad*
- Décès de Mme Germaine Ahidjo
- *Death of Mrs Germaine Ahidjo*
- Décès du Cardinal Christian Tumi
- *Death of Cardinal Christian Tumi*

40 FLASH BACK

- 12^{ème} édition de la Journée de la CEMAC
- *12th edition of CEMAC Day*

46 DIGITAL

- Le numérique, instrument de lutte contre la pandémie de COVID-19
- *Using Digital Technologies to Fight the COVID-19 Pandemic*
- Les Camerounais s'expriment en ligne
- *Cameroonians express themselves online*

60 AU CŒUR DE L'ACTION

- Etat des lieux des projets de construction des barrages hydroélectriques
- *Status of Hydroelectric Power Plant Projects*
- Actes du Chef de l'Etat
- *Texts signed by the Head of State*

Directeur de Publication/Publisher :

Samuel MVONDO AYOLO
Ministre, Directeur du Cabinet Civil/Minister,
Director of the Civil Cabinet

Coordonnateur/Coordinator :

Oswald BABOKE
Directeur Adjoint du Cabinet Civil/Deputy
Director of the Civil Cabinet

Rédacteurs-en-Chef/Editors-in-Chief

Nicolas AMAYENA
Attaché
Bansi Victor SUHYANG
Attaché

Rédaction/ News Staff :

Jean Christian ATANGANA
Charles ATANGANA MANDA
Médard NKODO NSOULOU
Dorothee DANEDJO FOUBA
MBENJU John MAFANY
Armel MEBANDE
Edouard MVONDO MVOGO
Joseph B. AMOUGOU MEYONG
Carole NYANGONO ADJOMO
Francine NDONGO

Contribution :

Florent Guy ELA FOE
Attaché
Jeanne D'Arc OTAM
Chargé d'Etudes Assistant
Dr Denis NGAE
Maxime MAMA
Photographie/Photos:
Victor YENE
Elie Gérard NYATSAF
Sylvain ANDJONGO SEME
Salifou CHIGHET
Infographie:
Joseph Samuel SAMNICK

Impression/Printed by : SOPECAM

All these Instruments are available on our website : www.prc.cm
Our social media accounts :
The President of the Republic
@PaulBiya.PageOfficielle
@PR_PaulBIYA
presidentpaulbiya
The First Lady :
@ChantaiBIYA_Cmr
Civil Cabinet:
@PRC.CabinetCivil
@CabinetCivilPRC
Mail : cabicivil@prc.cm
@prc.cellcom
@PRC_Cellcom
Mail : cellcom@prc.cm



Le Président de la République, Paul BIYA, effectue une visite d'Etat de deux jours au Nigeria, du 3 au 4 mai 2016. Cette visite marque « un tournant » dans les relations entre les deux pays qui partagent plus de mille kilomètres de frontière terrestre et maritime, favorisant des flux commerciaux importants entre des populations aux affinités culturelles millénaires. « Dans l'histoire des rapports entre le Nigeria et le Cameroun, il y aura désormais un avant et un après juillet 2015 », déclarait le Président Paul BIYA au soir du 3 mai, lors du dîner d'Etat, pour évoquer la visite du Président Mohammedu Buhari à Yaoundé un an auparavant.

Les deux Chefs d'Etat ont eu des échanges larges et profonds sur des sujets d'intérêt commun. Le Président BIYA s'est voulu plus précis : « Mais, nous avons surtout pris acte de ce que nous avons un ennemi commun. Je veux évidemment parler de Boko Haram, dont les objectifs obscurantistes et les méthodes barbares sont à l'opposé des aspirations de nos peuples. » La guerre contre Boko Haram a donc été un puissant facteur de rapprochement et d'entente entre le Cameroun et le Nigeria, en témoigne la coopération étroite entre les armées des deux pays dans le cadre de la Force Multinationale Mixte.

Le sort des populations déplacées et des réfugiés constitue aussi un sujet de grande préoccupation pour les deux Chefs d'Etat. Leur intérêt pour cette question vient de se confirmer avec, pour le Président BIYA, le geste de munificence qu'il a accompli au mois d'avril dernier, en facilitant le retour, dans leur pays, de milliers de réfugiés nigériens du camp de Minawao dans la région de l'Extrême-Nord.

The President of the Republic, Paul BIYA went on a two-day of State visit to Nigeria from 3 to 4 May 2016. The visit was an important "turning point" in relations between the two countries which share more than a thousand kilometres of land and maritime borders, with a flourishing exchange of commercial activities by their population that share millennial cultural affinities. "Henceforth, there will be a pre- and a post-July 2015 in the history of Nigeria - Cameroon relations", President Paul BIYA declared in the evening of 3 May, during the State banquet, as he referred to the visit President Mohammedu Buhari paid to Yaounde one year earlier.

The two Heads of State had long and deep discussions on issues of common interest. President Paul BIYA was quite precise: "But above all, we have noted that we have a common enemy. Of course, I am referring to Boko Haram, whose obscurantist goals and barbaric methods run counter to the aspirations of our peoples." The war against Boko Haram was a strong unifying factor that led to closer ties between Cameroon and Nigeria, as can be seen by the close collaboration between the armies of the two countries within the Multinational Joint Task Force.

The fate of displaced persons and refugees also constitutes a matter of great concern for the two Heads of State. Their interest on this subject has been confirmed, for President Paul BIYA, with the act of munificence which he accomplished last April, by facilitating the return, to their country of origin, thousands of Nigerian refugees who were residing in the Minawao camp in the Far North Region.

Par By

Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil / Minister, Director of the Civil Cabinet



L'éthique de solidarité

Ethics of Solidarity

Le COVID-19 persiste à travers le monde. Cette pandémie perturbe complètement la vie des communautés humaines, sans distinction de statut, ni de couleur de peau, ni de degré de fortune ou d'infortune, ni d'appartenance sociologique, idéologique, philosophique ou religieuse... Face à la crise sanitaire actuelle, l'humanité entière se trouve logée à la même enseigne.

Au-delà de ses conséquences purement sanitaires, la pandémie de COVID-19 induit aussi une récession économique certaine qui affecte pratiquement tous les pays, chacun à sa manière.

La communauté scientifique, notamment dans les domaines médical et pharmaceutique, s'est mobilisée de toute urgence, afin d'apporter une meilleure réponse à cette grave maladie.

De tout cela, il se dégage une constante : la pandémie de COVID-19 oblige, en quelque sorte, l'humanité à mieux assumer son devoir de solidarité des uns envers les autres.

De fait, on peut valablement emprunter aux experts, la notion de « *connectivité épidémiologique* », qui signifie le développement rapide d'une chaîne de contamination globale au COVID-19.

CCOVID-19 has continued to spread around the world. The pandemic is affecting completely all life in human communities, irrespective of status, skin tone, level of wealth or misfortune, or sociological, ideological, philosophical or religious leaning... In the face of this global health crisis, the entire human race shares the same fate.

Besides its purely health-related consequences, the COVID-19 pandemic has also caused a serious economic recession that is affecting virtually all countries, each in its own way.

The scientific community, particularly in the medical and pharmaceutical domains, was urgently mobilized to provide an appropriate response to this serious disease.

In all of this, one thing is clear: the COVID-19 pandemic is obliging humanity to better perform its duty of showing solidarity with one another.

Indeed, one can reasonably borrow the notion of "*epidemiological connectivity*" coined by experts, which refers to the rapid development of a global chain of contamination with COVID-19.

Individualistic and singular mind-sets have no place in this context of pandemic interconnectedness. This is because nobody can

Dans ce contexte d'interrelation pandémique, les logiques individuelles et singulières sont battues en brèche. Car, nul ne peut vraiment se sauver tout seul. Par devoir d'humanité, le malheur des uns ne saurait faire le bonheur des autres. Et tant que certains sont touchés, les autres sont d'office menacés ou exposés.

La pandémie de COVID-19 est un ferme rappel à l'ordre à l'humanité, l'invitant à sortir de ses orgueils mal placés, de ses volontés de puissance contreproductives, de ses discriminations appauvrissantes, de ses présomptions viles, de ses prétentions parfois infondées, de ses appâts immoraux du gain...

L'onde de choc ainsi créée conforte l'idéal transcendant d'une éthique de solidarité agissante entre les êtres humains, par nécessité de préservation de l'espèce, et par souci d'autoprotection collective.

Un tel devoir de solidarité s'actualise au quotidien, par des actes de qualité, fondés sur le souci du bien commun et de l'intérêt supérieur de la personne humaine, partout, et en tout. C'est une responsabilité partagée: des individus aux familles, des familles aux nations, des nations au monde entier.

Dans cet élan de responsabilité partagée, le bien et la protection individuels sont tributaires du bien et de la protection des autres. Le COVID-19 pousse à faire tomber les murs de l'indifférence et de l'égoïsme.

Le Président Paul BIYA l'a bien compris. C'est pour cela qu'il a choisi, dès le départ, de s'appuyer sur la solidarité nationale et internationale pour lutter contre cette pandémie, aussi bien au plan sanitaire qu'économique.

C'est dans cette logique qu'il faut comprendre :

- ✓ la création d'un Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus sitôt le Cameroun touché par la maladie ;
- ✓ l'engagement personnel du Chef de l'Etat à rappeler au quotidien, à ses concitoyens et de sa propre voix, l'importance du respect des mesures barrières ;
- ✓ la prescription au Gouvernement de mesures de sauvegarde du tissu économique national

protect himself/herself alone. Humanity has a moral duty to empathize with the plight and fate of others. Whenever some people are affected, others are automatically at risk or vulnerable.

The outbreak of the COVID-19 pandemic is a strong wake-up call for humanity and urges it to abandon its misplaced pride, its vain desire for power, its degrading discrimination, its vile preconceptions, its recurrent baseless claims, its immoral pursuit of profit...

Thus, the shockwave created strengthens the lofty ideal of an active solidarity ethic among human beings for the preservation of the human species and for collective self-protection.

Such a duty of solidarity is performed on a daily basis through quality actions based on concern for the common good and the best interests of the human person, everywhere and in everything. It is a shared responsibility: from individuals to families, from families to nations, from nations to the whole world.

Through this spirit of shared responsibility, individual good and protection depend on the good and protection of others. COVID-19 is tearing down the walls of indifference and selfishness.

President Paul BIYA clearly understood this. That is why from the outset, he chose to rely on national and international solidarity to combat this pandemic, on the health and economic fronts.

This is the rationale behind:

- ✓ the decision to establish a Special National Solidarity Fund for the Fight against the Coronavirus once the first case of the disease was confirmed in Cameroon;
- ✓ the Head of State's personal commitment to remind his fellow citizens daily, in his own voice, about the need to comply with safety measures;
- ✓ the instruction issued to the Government to adopt measures to protect the national economic fabric so as to reduce the impact of the pandemic on businesses;

pour réduire l'impact de la pandémie sur les entreprises ;

✓ la prescription de la fermeté dans la vérification de l'utilisation des fonds issus de la solidarité nationale et internationale.

Exploitant avec lucidité les mécanismes pertinents de la coopération internationale, au plan bilatéral et multilatéral, le Chef de l'Etat a permis au Cameroun d'acquérir le matériel vaccinal pour couvrir progressivement les besoins, et accéder, à terme, à l'immunité collective.

En effet, la vaccination, en l'état actuel des choses, est présentée par les experts comme étant la meilleure chance de retrouver au plus vite une vie normale post-COVID-19. C'est sans doute ce qui fonde l'appel à libérer les brevets d'invention des vaccins par les industries pharmaceutiques. Il faut espérer que les échos favorables enregistrés ces derniers temps, soient rapidement suivis d'effet, pour que la solidarité internationale ainsi actionnée permette une plus grande disponibilité des vaccins pour tous.

Face à la récession économique induite par la pandémie, il va sans dire que des mesures de sauvegarde globale s'imposent également, en toute solidarité. Le FMI et la Banque Mondiale ont fait des efforts certes louables permettant à notre pays d'accéder à d'importantes ressources financières. Compte tenu des nécessités, il faut que ces institutions fassent plus encore.

A l'échelon sous-régional, il n'a pas échappé au Président Paul BIYA, Président en exercice de la CEMAC, de devoir remobiliser ses pairs autour des objectifs de solidarité communautaire, tels que la levée définitive des entraves au libre-échange. La même solidarité communautaire s'est déployée, en soutien au peuple tchadien, à la suite du décès brutal du Maréchal-Président Idriss Deby Itno.

En définitive, qu'il s'agisse de la gestion de la pandémie de COVID-19, et de ses conséquences économiques ou des risques d'instabilité survenus en zone CEMAC, le Chef de l'Etat a su, chaque fois, activer avec maîtrise, l'arme de la nécessaire solidarité, au bénéfice de la personne humaine.

✓ the demand for the strict control of the use of resources from the national and international solidarity funds.

By cleverly leveraging the relevant mechanisms of bilateral and multilateral international cooperation, the Head of State has enabled our country to obtain vaccines in order to gradually meet its needs and eventually achieve collective immunity.

In the present state of affairs, experts consider vaccination as the best option for returning normal life as soon as possible after COVID-19. This is undoubtedly the reason for the call on pharmaceutical companies to lift patent protections on COVID-19 vaccines. It is hoped that the favourable feedback received recently will be quickly translated into action so that the international solidarity thus fostered will help to ensure greater availability of vaccines for all.

In the face of the economic downturn caused by the pandemic, urgent global safeguard measures are also needed, in a spirit of solidarity. The IMF and the World Bank have definitely made laudable efforts to enable our country to obtain substantial financial resources. In view of the needs, these institutions have to do even more.

At the sub-regional level, President Paul BIYA, the current Chair of CEMAC, did not fail to remobilize his peers around the objectives of community solidarity such as the removal of barriers to free trade. The same community solidarity was demonstrated to support the Chadian people following the sudden death of the Chadian President, Marshal Idriss Deby Itno.

In short, be it the response to the COVID-19 pandemic and its economic consequences or risks of instability in the CEMAC region, the Head of State has, on every occasion, cleverly drummed up the needed solidarity for the benefit of the human person.



République du Cameroun
Republic of Cameroon

Le Président de la République
The President of the Republic

Yaoundé, le ...12.2. MARS 2021...
The

Monsieur le Président,

Il m'est très agréable, au moment où la République Populaire de Chine et la République du Cameroun co-célébrent le 50^{ème} Anniversaire de l'établissement de leurs Relations diplomatiques, de vous adresser en mon nom propre et au nom du peuple Camerounais, ce message d'amitié et de solidarité.

Nos pays ont su au fil du temps, et sous l'impulsion de leurs Chefs d'Etat nouer, développer et consolider de fructueuses et solides relations mutuellement bénéfiques. A cet effet, les multiples fruits de la coopération sino-camerounaise contribuent au bien-être de mes compatriotes et participent à la modernisation du Cameroun.

La Grande Nation chinoise est devenue, grâce à l'ardeur au travail de son peuple et à la clairvoyance de ses Dirigeants, un acteur global et majeur de la scène internationale. Mieux, votre pays est resté attaché à la coopération Sud-Sud, tout en soutenant les politiques d'émergence des pays africains.

.../2

À

Son Excellence XI JINPING
Président de la République Populaire de Chine
Secrétaire Général du Parti Communiste Chinois

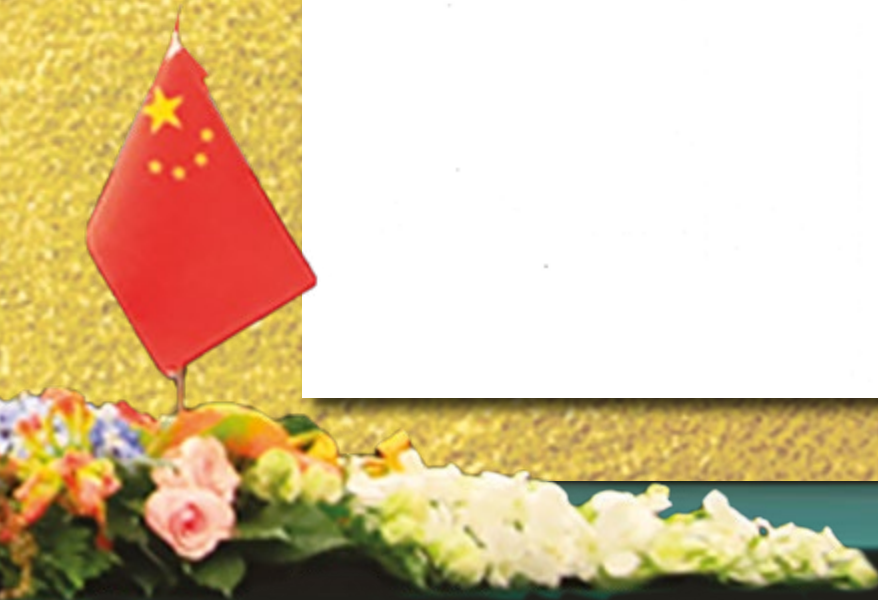
BEIJING



-2-

Je saisis l'occasion de cette importante célébration, pour émettre le vœu de voir la coopération entre le Cameroun et la Chine s'intensifier toujours davantage et s'ouvrir à de nouveaux horizons, dans l'intérêt des deux peuples amis.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, les assurances renouvelées de Ma très haute considération.-



Beijing, le 26 mars 2021

Excellence Monsieur le Président,

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République Populaire de Chine et la République du Cameroun, je tiens à exprimer, au nom du gouvernement et du peuple chinois et en mon nom personnel, à vous même et à travers vous, au gouvernement et au peuple camerounais, mes vives félicitations et mes meilleurs vœux.

Au cours du demi-siècle écoulé depuis l'établissement des relations diplomatiques, la Chine et le Cameroun travaillent dans la solidarité, et l'amitié traditionnelle entre nos deux pays résiste à l'épreuve du temps et s'avère plus solide. Ces dernières années, les relations d'amitié et de coopération sino-camerounaises se sont développées avec un élan fort. Les deux pays ont vu la confiance politique mutuelle s'approfondir et leur coopération pragmatique donner des résultats abondants. La Chine et le Cameroun se comprennent et se soutiennent mutuellement sur les questions touchant à leur intérêts vitaux et à leurs préoccupations majeurs, tout en intensifiant leur coordination dans les affaires internationales et régionales. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, la Chine a déployé des efforts concertés avec le Cameroun ainsi que d'autres pays africains pour lutter conjointement contre le virus, démontrant l'amitié fraternelle entre la Chine et l'Afrique, caractérisée par la solidarité face à l'adversité.



Vous êtes un vieil et bon ami du peuple chinois. Nous nous sommes rencontrés à maintes reprises et avons eu des échanges approfondis. De nombreux points de vue identiques en matière de gouvernance d'Etat nous permettent de parvenir à d'importants consensus à l'égard du développement des relations bilatérales. J'attache une grande importance au développement des relations sino-camerounaises et voudrais travailler avec vous, en saisissant l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques, pour mettre en œuvre des acquis du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine et renforcer la coopération dans la construction de «la Ceinture et la Route», afin d'apporter le bénéfice à nos deux pays et à nos deux peuples et de contribuer activement à l'édification d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique encore plus solide.

Je formule tous mes vœux de prospérité et de bonheur pour le Cameroun et son peuple, et souhaite une amitié éternelle entre la Chine et le Cameroun.

XI Jinping

Président de la République Populaire de Chine

Président Paul Biya
République du Cameroun
Yaoundé





Coopération Cameroun-Algérie : la redynamisation *Cameroon, Algeria to Revamp Economic Ties*

Il est l'un des premiers responsables algériens de haut rang à effectuer une visite au Cameroun depuis l'accession à la magistrature suprême du Président Abdelmadjid Tebboune en décembre 2019. Monsieur Sabri Boukadoum, Ministre des Affaires étrangères, est venu redynamiser la coopération entre Yaoundé-Alger, vieille de plusieurs décennies.

L'audience que lui a accordée le Chef de l'Etat, le 24 mars 2021, rentre dans le cadre de la politique des deux pays attachés à élargir et à varier les approches de développement pour s'arrimer aux mutations technologiques, économiques, culturelles, diplomatiques et politiques du monde. Le Cameroun a entrepris la diversification de ses partenariats économiques afin de s'enrichir de toutes les opportunités de

Authorities in Yaounde and Algiers are resolute to draw a new chart aimed at revamping the long-lasting and friendly ties that exist between the Republic of Cameroon and the People's Democratic Republic of Algeria.

President Abdelmadjid Tebboune's Minister of Foreign Affairs, Sabri Boukadoum was hosted by President Paul BIYA at the Unity Palace on 24 March 2021 to discuss and consolidate the giant strides made recently. This was reciprocated with an invitation for a State visit to Algeria.

The widening and strengthening of cooperation ties between both countries witnessed a major boost on 24 February 2021 with the signing

développement et tirer profit le plus largement possible de son riche potentiel. La politique de l'Algérie quant à elle et sa projection économique en Afrique subsaharienne est marquée par un engagement panafricaniste, qui considère l'Afrique dans son homogénéité et conçoit le développement dans une approche solidaire.

Le renforcement du partenariat entre Yaoundé et Alger devrait donc évoluer dans la perspective de modifier la physionomie des échanges pour parvenir à une croissance durable et lutter efficacement contre la pauvreté. Les défis à relever se rapportent à la lutte contre le terrorisme, singulièrement dans la bande sahéenne qui touche le Cameroun et l'Algérie. Au plan économique, les deux pays envisagent d'explorer les retombées favorables de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Fort de sa longue expérience, le Président Paul BIYA a édifié le Ministre Sabri Boukadoum sur sa vision clairvoyante des défis qui interpellent le monde et l'Afrique et les voies et moyens pour y faire face plus efficacement.

of a bilateral agreement on air services to revise a 44-year-old accord. This will establish direct flights to Douala and Yaounde to foster solidarity among the brotherly population, as well as develop trade and tourism.

This aviation route could equally serve Camair-Co especially at a period when the company is undergoing restructuring with a vision to feed from sub-regional markets.

Cameroon is a gateway to the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC) with about 50 million inhabitants. It therefore stands as a hub for Algerian investors eyeing the benefits of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) and the Trans-Sahara Highway Project.

Algeria is equally a strong partner in the fight against terrorism in the Sahel, and the preservation of peace and stability in Africa.





Cameroun-Grande-Bretagne : une coopération renforcée

Cameroon, United Kingdom on post-Brexit Commercial Opportunities

J'ai eu un entretien cordial (...) avec **« Monsieur James Duddridge, Ministre pour l'Afrique. Nous avons discuté du commerce, des opportunités d'investissement, de la COP26 et du COVAX »**. C'est par ce message que le Président de la République a annoncé sur son compte Twitter, l'audience qu'il a accordée, le 25 mars 2021, au Palais de l'Unité, au Ministre pour l'Afrique au Ministère britannique des Affaires étrangères. Cet entretien dense intervenait après le Brexit qui entraîne un nouveau positionnement du Royaume-Uni dans le monde, y compris auprès de ses partenaires traditionnels comme le Cameroun.

Les contours de la nouvelle coopération africaine de la Grande-Bretagne se construit à l'aune de la déclaration du 20 janvier 2020 issue de l'« *UK-Africa Investment Conference* », un événement

The United Kingdom's withdrawal from the European Union (EU) turned a new page on its economic cooperation ties with many countries including Cameroon. It was imperative for both countries to fine-tune their relationship and ensure continuity in their affairs in the post-Brexit world.

Recent exchanges between officials in Yaounde and London have demonstrated goodwill and determination to uphold the excellent and longstanding bilateral ties that exist between both parties.

Cameroon made a great leap on 19 January 2021 with a presidential ordinance to extend the effects of the Cameroon-EU Economic Partnership Agreement (EPA) to the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. This was followed with the signing of an EPA on

virtuel organisé par le Ministère britannique du Commerce International. Ce forum dédié à l'investissement sur le continent, a réuni les chefs d'entreprise, les chercheurs et les responsables politiques africains et britanniques, autour d'un thème central, à savoir, la construction du partenariat économique post-Brexit.

Le Président Paul BIYA est naturellement intéressé par l'ambition britannique de faire du continent africain « *un partenaire d'investissement* ». Le programme des « *Grandes Opportunités* » fonde, en effet, beaucoup d'espoir sur la qualité des rapports avec la Grande-Bretagne pour permettre au Cameroun d'atteindre ses objectifs dans les domaines sécuritaire, sanitaire, économique, scientifique et technologique.

Les sujets abordés lors de cet entretien témoignent d'une volonté partagée de préserver les intérêts communs. Comme signe prémonitoire du renforcement de la coopération entre les deux pays, la visite de James Duddridge à Yaoundé se déroulait au moment où l'Assemblée Nationale adoptait le projet de lois relatif à la ratification par le Président de la République de l'ordonnance visant la prorogation à l'égard du Royaume-Uni, des effets de l'Accord de Partenariat Economique Cameroun-Union Européenne.

9 March 2021 in London.

The establishment of an economic agreement between Cameroon and the UK is expected to foster trade - evaluated at around 200 million pounds. It will support Cameroonian businesses to expand their activities in a tariff-free market that accounts for 12% of total exports of bananas from Cameroon. UK exporters will equally sell more goods to boost prosperity for both countries hit by the Covid-19 pandemic.

These good tidings were culminated with a working visit to Cameroon by James Duddridge, UK Minister for Africa at the Foreign, Commonwealth and Development Office. He was received in audience by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA at the Unity Palace on 25 March 2021.

It was an occasion for both personalities to discuss on the commercial opportunities and the contribution British businesses make especially through the creation of jobs and the payment of taxes.

President Paul BIYA also had cordial exchanges with Minister James Duddridge on the upcoming UN Climate Change Conference (COP26), to be organised in Glasgow. They concluded with an appraisal of the COVID-19 Vaccines Global Access (COVAX) programme.





Les adieux du Haut-commissaire de Grande-Bretagne *Enhanced UK-Cameroon Ties with High Commissioner Laxton*

C'est d'un air visiblement enjoué et la mine radieuse que le Haut-Commissaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rowan James Laxton, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat, le 1^{er} avril 2021 au Palais de l'Unité. Cet ultime entretien d'au revoir était l'occasion de revisiter la coopération entre les deux pays au moment où le diplomate britannique quitte le pays dans lequel il a exercé durant ces quatre dernières années.

Son séjour aura été marqué par le Brexit et ce qui en découle de bouleversements dans les échanges internationaux. Par ce contexte, le Royaume-Uni a su se positionner comme un partenaire privilégié du Cameroun sous un rapport fait de sincérité, de tangibilité et de bonne foi. Toute coopération étant commandée

It is no surprise that the outgoing British High Commissioner, His Excellency Rowan James Laxton was decorated with the medal of Grand Officer of the Order of Valour - the highest reserved for foreign dignitaries.

Yaounde and London made remarkable progress in their bilateral and multilateral cooperation under his three-year mandate. The deepening of ties was visible in multiple areas including health, trade, economic development, security, climate change and conservation.

Cameroon participated at the Global Vaccine Summit hosted by the UK on 3-4 June 2020 with vital funding - one million pounds - for the protection of the next generation from vaccine-preventable diseases - to help immunise 300 million additional children by the end of 2025.

par un commerce de valeurs, notre pays met sur la balance son exceptionnel potentiel géographique et humain qui constitue la principale rampe d'une économie en plein essor vers l'émergence. Son sous-sol énergétique riche et varié, sa situation politique stable, l'augmentation constante des investissements publics dans un cadre incitatif au développement des affaires, une population jeune ainsi qu'un potentiel touristique inexploité y contribuent de façon substantielle. En outre, le Cameroun s'est doté d'une Charte des Investissements encadrant des régimes fiscaux privilégiés que les placements britanniques continuent d'explorer pour densifier leur contribution au développement du pays.

Voilà qui fonde l'optimisme du Haut-Commissaire Laxton au moment de quitter le Cameroun, ce pays qui réunit en lui tout seul, l'essentiel du potentiel culturel, géographique et démographique de toute l'Afrique. Sous le magistère éclairé de S.E. Paul BIYA, il court vers un fabuleux destin grâce à une politique qui tire une partie de son inspiration de la pensée de Winston Churchill, lorsqu'il considère la responsabilité de l'homme d'État comme fondée sur le loyalisme et la grandeur patriotique, principes que le Chef de l'État applique magistralement.

The British Diplomat contributed to the signing of an Economic Partnership Agreement with Cameroon on 9 March 2021 following the UK's withdrawal from the European Union. This will encourage British investors to enter the Cameroonian market and support President Paul BIYA's vision for an emerging country by 2035.

Success was also registered in the domain of job creation. The opening of the Douala Grand Mall - the largest shopping space in Central Africa has created thousands of job opportunities for young Cameroonians.

Security in the Lake Chad Basin is a shared concern for Cameroon and the UK. Thus, continued technical assistance and the training of Cameroonian Defence Forces are of great importance in the fight against Islamist extremism in the Far North Region of Cameroon.

The UK equally supports Cameroon's drive for a peaceful resolution of the socio-political situation in the North-West and South-West Regions.

H.E. Rowan James Laxton expressed delight following his Unity Palace farewell audience on 1 April 2021. He also acknowledged the significant growth recorded with a glimmer of hope that more opportunities are forthcoming.





Soutien renouvelé aux nouvelles autorités tchadiennes

Cameroon, Chad on the Path of Continuity

Le Tchad est entré dans une période difficile, suite à la disparition soudaine, le 18 avril 2021, du Maréchal Idriss Deby Itno. Le Président Paul BIYA, affligé par cet épisode dramatique qui frappe ce pays frère et voisin, a adressé un cordial et affectueux message de condoléances au Général Mahamat Idriss Deby Itno, Président du Conseil Militaire de Transition (CMT). En sa qualité de Président en exercice de la CEMAC, Paul BIYA a assuré le peuple tchadien du soutien de l'ensemble des Chefs d'Etat de la sous-région.

Le Président BIYA et le défunt Président Deby partageaient des valeurs et des objectifs communs pour leurs pays. Ils ont su bâtir une amitié basée sur l'entente, le respect mutuel

Cameroon and Chad are strategic partners in the fight against the Boko Haram terrorist group in the Lake Chad Basin through the Multinational Joint Task Force (MNJTF). Both countries equally share a common interest in the consolidation of sub-regional integration with multi-billion developmental initiatives such as the Chad-Cameroon Petroleum Development Pipeline Project, the Ngaoundere-N'Djamena railway project, the Bongor-Yagoua road, and the Cameroon-Chad Power Interconnection Project.

The pillars of these close and fruitful ties jiggled on 20 April 2021 following the tragic death of the Field Marshal of Chad, His Excellency Idriss Deby Itno - in the battlefield against a rebellion.

Head of State's Audiences

et l'admiration. Cette amitié s'est construite au fil du temps pour finir par révéler sa puissance émotionnelle, dont les effets s'apprécient à l'aune de la lutte acharnée contre la secte terroriste Boko Haram et la mise en œuvre des grands projets de développement.

En accueillant au Palais de l'Unité, le 7 août 2021, l'envoyé spécial du Président du CMT, Abdelkerim Deby, Directeur adjoint du Cabinet Civil de la Présidence, le Chef de l'Etat a voulu s'enquérir de l'évolution du processus de transition en cours au Tchad et des options prises pour anéantir les velléités de déstabilisation. Il s'est surtout montré attentif aux sollicitations des nouvelles autorités tchadiennes qui souhaitent être accompagnées et rassurées dans cette démarche complexe de retour à l'ordre constitutionnel.

Selon l'envoyé spécial du Président du CMT, « cet entretien n'a fait que renforcer le sentiment que nous avons, de fraternité entre nos deux pays et de coopération très étroite ». Les conseils d'un sage africain et d'un homme d'Etat chevronné qu'il a recueillis seront une source d'inspiration pour poursuivre la construction de ce pays dans la paix et la stabilité.

This sent shock waves across the Central African community - where he incontestably incarnated the spirit of the preservation of peace and security.

It is against this backdrop that Abdelkerim Deby, special envoy of Chad's Transitional Military Council was received in audience by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA on 7 May 2021.

General Mahamat Idriss Deby Itno, the President of the Transitional Military Council understands the pivotal role Cameroon plays within the sub-region. It was therefore logical to dispatch an emissary to tap from President Paul BIYA and rally the forces of wisdom.

The reinforcement of the sense of fraternity is very important to maintain ties, reassure partners and seek support for the eventual organisation of free and democratic elections, which will culminate with the peaceful transition of power to a civilian-led government.

Yaounde's diplomatic radar has therefore been activated to accompany the brotherly nation - and partake in its drive to safeguard the stability and integrity of Chad.





Cameroun-RCA : les fruits d'une coopération exemplaire

Cameroon and Central African Republic, for a Better Tomorrow

L'audience d'adieu accordée par le Chef de l'Etat, S. E. Paul BIYA, le 19 mai 2021, à Monsieur Martial Beti-Marace, Ambassadeur de la République Centrafricaine au Cameroun, arrivé en fin de séjour, a permis de mieux apprécier l'étroitesse des relations entre Yaoundé et Bangui, ainsi que l'abondance des fruits d'une coopération exemplaire.

Les deux pays frères et amis, historiquement liés, aussi bien par leur proximité géographique et leurs similitudes culturelles, que par nombre de questions d'intérêt commun, entretiennent une relation riche, dans des domaines aussi multiples que variés.

Maillons d'une même chaîne, le Cameroun et la RCA appartiennent à l'espace communautaire CEMAC et CEEAC, et ont en partage un leitmotiv, moteur essentiel de leur coopération, à savoir, tout ce qui touche la République Centrafricaine touche le Cameroun, et vice-versa.

The last seven years registered a remarkable solidification of the brotherly and dense diplomatic relations that exist between Cameroon and the Central African Republic (CAR).

It goes without saying that these fruitful cooperation ties were realised through the emblematic implication of President Paul BIYA to ensure the effective restoration of peace and security, and the gradual reestablishment of democratic institutions. This immeasurable support from the Head of State - who holds the neighbouring country at heart - was extolled at the Unity Palace by the outgoing Ambassador of CAR to Cameroon Martial Beti-Marace on 19 May 2021. He expressed gratitude for President Paul BIYA's frank collaboration and legendary hospitality.

Head of State's Audiences

C'est ainsi que le Cameroun apporte son appui constant et un accompagnement parlant à la RCA, depuis 26 ans que ce pays est secoué par des crises militaro-sécuritaires répétitives. A preuve, au sein de la MINUSCA, se trouvent des contingents camerounais qui se battent aux côtés des centrafricains, pour sauvegarder l'intégrité territoriale de la RCA.

De même, il y a tout lieu de rappeler le soutien déterminant du Cameroun à l'organisation des élections présidentielles et législatives du 27 décembre 2020 en RCA, marquées par la réélection du Président Faustin-Archange Touadera.

En sa qualité de Président en exercice de la CEMAC, S.E. Paul BIYA, chantre de la paix, s'implique ardemment dans le processus de construction d'une nation centrafricaine viable.

Par ailleurs, le Cameroun a enregistré ces derniers temps, un important flux de plus 700 mille réfugiés centrafricains, dont le rapatriement volontaire est observé depuis la fin du processus électoral dans ce pays.

C'est cette excellente coopération que le C'est cette excellente coopération que le diplomate centrafricain a tenu à exalter, au moment de faire ses adieux au Président BIYA, après un séjour d'un peu plus de sept ans au Cameroun. Martial Beti-Marace a exprimé sa fierté d'avoir été accrédité auprès du Chef de l'Etat, « *le Grand Sage d'Afrique, et du peuple camerounais, très hospitalier, très fraternel* ».

H.E. Beti-Marace noted that: "Cameroon has always been by the side of the CAR throughout its military and political crises since 1995." Thus, it was an honour for him to have worked in close collaboration with the Cameroonian leader - whom he described as "the Wiseman of Africa".

Cameroon's military personnel make up a significant portion of the UN peacekeeping mission dubbed the United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in the Central African Republic (MINUSCA). This important security assistance greatly helped in the smooth organisation of the recent presidential and legislative elections. It also provides safety along the Douala-Bangui corridor - to curb trans-border insecurity and boost economic activities between both countries.

On the humanitarian front, the East Region of Cameroon serves as a haven for hundreds of thousands of CAR refugees displaced by the violence in their country - a majority of whom have voluntarily returned to their fatherland.





Cameroun-Nigeria : concertation permanente

Nigerian President Buhari Writes to Cameroonian Counterpart

Le Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience, le 21 mai 2021, au Palais de l'Unité, le ministre délégué auprès du ministre nigérian des Affaires étrangères, Zubairu Dada, envoyé spécial du Président Muhammadu Buhari.

Face à la presse, l'émissaire nigérian a déclaré qu'il est venu au Cameroun, porteur d'un pli fermé du Président Buhari destiné au Président Paul BIYA. Un message « entre les deux Chefs d'Etat frères et voisins, dont les deux pays ont beaucoup de choses en commun ». Le ministre Zubairu Dada a souligné l'excellence des relations entre le Cameroun et le Nigéria, dont « *les populations constituent un même peuple.* »

Les concertations entre les deux Chefs d'Etat sont permanentes. La solidarité

A sealed letter from President Muhammadu Buhari of the Federal Republic of Nigeria was delivered to the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA on 21 May 2021 by Ambassador Zubairu Dada, Nigeria's Minister of State at the Ministry of Foreign Affairs.

"The content of that message is between the brotherly Presidents of Nigeria and Cameroon," the Nigerian special envoy told reporters at the end of an audience with the Head of State.

"Apart from the fact that we have these artificial boundaries between us, we are actually the same people. Whatever affects Nigeria affects Cameroon by extension and vice versa," he added.

Security challenges have been a common concern to Yaounde and Abuja in recent times. Boko Haram attacks, secessionist movements

Head of State's Audiences

entre les deux pays aura permis de bâtir une coopération solide aussi bien sur la sécurité que sur des questions de coopération bilatérale dans son ensemble.

La lutte contre Boko Haram a nécessité une mutualisation des forces entre le Cameroun et le Nigeria, et les autres Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), pour la mise en place de la Force Multinationale Mixte, dont l'impact est déterminant dans le processus d'éradication de ce groupe terroriste.

Le 25 mai 2021, s'est tenu à Abuja, un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CBLT, en présence du représentant du Président Paul BIYA, le ministre d'Etat, Secrétaire Général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh. Lors de ces assises, les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur soutien au processus de transition au Tchad, à la CBLT et à la Force Multinationale Mixte. Ils ont également lancé un appel à la mise sur pied des programmes de démobilisation et de réintégration des combattants expulsés de Libye dont certains agrandissent les rangs des terroristes de Boko Haram et d'autres groupes armés.

along the borders of the North-West and South-West Regions of Cameroon and the Eastern part of Nigeria, and piracy in the Gulf of Guinea are among the threats that ought to be tackled jointly.

The outcome of such close collaboration is visible in the ongoing fight against the Boko Haram terrorist group through the Multinational Joint Task Force (MNJTF).

On the 25th of May 2021, that is four days the visit of the Nigerian envoy to Yaounde, an extraordinary summit of Heads of State of the Lake Chad Basin Commission was held in Abuja, in the presence of the representative of President Paul BIYA, in the person of the Minister of State, Secretary General at the Presidency of the Republic, Ferdinand Ngoh Ngoh. During this meeting, the Heads of State reaffirmed their support to the transitional process in Chad, the Lake Chad Basin Commission and the Multinational Joint Task Force. They also launched an appeal for the disarmament of and reintegration of insurgents expelled from Libya some of whom have swollen the ranks terrorist groups such as Boko Haram and other armed groups.





Cameroun-Guinée Equatoriale: des projets communs

Ntem River Bridge to Link Cameroon and Equatorial Guinea

Le ministre d'Etat en charge de l'Intégration Régionale, Baltasar Engonga Edjo, envoyé spécial du Président de la République de Guinée Equatoriale, S. E. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a été reçu en audience au Palais de l'Unité, le 28 mai 2021, par le Président de la République, S. E. Paul BIYA.

Face à la presse, à l'issue d'un entretien de près d'une heure avec le Chef de l'Etat, l'émissaire équato-guinéen a déclaré qu'il était porteur d'un message du Président Obiang Nguema Mbasogo à son homologue camerounais « dans le cadre du renforcement des relations de coopération qui unissent les deux pays ».

En soulignant l'excellence des relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, Baltasar Engonga Edjo a précisé que ses entretiens avec le Président Paul BIYA, Président en

The Heads of State of Cameroon and Equatorial Guinea have charted a new path on their drive towards strengthening regional integration within the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC). President Paul BIYA and his Equatoguinean counterpart President Teodoro Obiang Nguema Mbasogo are cordially working on the construction of a bridge over the Ntem River - to link both countries as well as the other Member States of the CEMAC zone.

President Paul BIYA met Baltasar Engonga Edjo, Equatorial Guinea's Minister of State for Regional Integration to iron out the financial limitations linked to the joint infrastructural project that could benefit from the resolutions of the Summit on the Financing of African Economies, held in Paris on 18 May 2021.

exercice de la conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ont essentiellement porté sur la réalisation des projets communs au niveau communautaire et bilatéral.

Acetégard, il a indiqué avoir longuement abordé avec le Chef de l'Etat, le projet de construction du pont sur le fleuve Ntem, reliant le Cameroun à la Guinée Equatoriale. Un ouvrage qui devra, non seulement faciliter les échanges entre les deux pays, mais également, avec l'ensemble des pays de la sous-région.

La mission à Yaoundé du Ministre d'Etat équato-guinéen chargé de l'Intégration Régionale avait donc pour objectif, entre autres, de requérir l'aval du Président BIYA en vue de l'accélération des formalités administratives préalables au déblocage des fonds devant permettre le démarrage des travaux de construction du pont sur le Ntem, un grand projet intégrateur.

Cameroon and Equatorial Guinea continue to share friendly and brotherly ties both at the bilateral and multilateral levels. A manifestation of this resilient bond was registered in March 2021 when President Paul BIYA dispatched a humanitarian assistance mission following the Bata explosions that led to the loss of life and property. This comprised of 60 personnel of the Military Health Service, the National Corps of Fire-fighters and the Military Engineering Corps. They took along a large consignment of medicines, foodstuffs and various supplies.

President Paul BIYA's act of solidarity and the frequent exchange of visits by top officials of both countries is proof that Yaounde and Malabo are bent on building trust and bridges that will stand the test of time.





Cameroun-Congo: une coopération harmonieuse

Cameroon and Congo to Relaunch Mbalam-Nabeba Iron Ore Project

Monsieur Pierre Oba, Ministre d'Etat, Ministre des Industries Minières et de la Géologie de la République du Congo, a été reçu en audience, le 31 mai 2021, par le Président de la République, S. E. Paul BIYA.

Au menu des échanges, des questions d'intérêt commun aux deux pays, notamment un dossier d'ordre économique, en l'occurrence, le projet conjoint d'exploitation du minerai de fer transfrontalier de Mbalam-Nabeba.

S'adressant à la presse, l'émissaire du Président congolais a résumé de façon fort édifiante, aussi bien la genèse, que la situation actuelle dudit projet.

Le Cameroun et le Congo, a assuré Pierre Oba, par le biais des Présidents Paul BIYA et Denis Sassou Nguesso, ont mis en place ce projet conjoint, en associant des partenaires

Cameroon's mining sector is expected to swing into high gear with the prospect the huge iron ore deposits in Mbalam, which stretch right to Souanké, Nabeba in the neighbouring Republic of Congo, finally getting into the production phase as the two countries have contacted new partners to run the project. This was revealed to the press after an audience granted by the President of the Republic His Excellency Paul BIYA to the Congolese Minister of State for Mines and Geology, Pierre Oba. The audience at Unity Palace on Monday 31 May 2021 that lasted nearly one hour, was an occasion for the two personalities to discuss matters of common interest to both countries.

The Congolese Minister later told the press that President Paul BIYA has given judicious directives aimed at reviving the Mbalam-Nabeba iron ore

australiens de la société Sundance Resources Limited, qui ont créé deux sociétés de droit camerounais et congolais à savoir, "CAM-IRON" et "CONGO- IRON".

Le constat rapporté par l'envoyé spécial du Président Sassou Nguesso, fait état de ce que les partenaires australiens, profitant de la souplesse du Code minier congolais se sont lancés dans la spéculation, organisant ainsi « *une vaste mafia* » profitable à leurs intérêts égoïstes. C'est ce qui a fait dire à Pierre Oba, « *qu'ils sont devenus des magnats, des richissimes, mais nous nous continuons de piétiner.* » Et que ces partenaires « *marchent sur nos lois, ne respectent pas nos Etats, et confondent les conventions que nous signons avec eux à nos lois, et pensent même qu'elles sont au-dessus de nos Constitutions.* »

Aussi, le Congo a-t-il décidé de rompre avec Sundance et de récréer l'harmonie avec le Cameroun. L'émissaire du Président congolais a indiqué avoir été dépêché à Yaoundé pour « *expliquer cette situation au Président Paul BIYA* », lequel, a-t-il ajouté, lui a « *prêté une oreille très attentive et donné beaucoup d'instructions, pour faire aboutir ce projet dans l'intérêt commun de nos deux peuples.* »

project - jointly run by the Republic of Cameroon and the Republic of Congo. Minister Pierre Oba equally expressed satisfaction with the Head of State's attention and position on the subject that is in synchronisation with the measures taken by his Congolese counterpart - President Denis Sassou Nguesso - for the common interest of the populations of the two countries.

He talked about the multiple setbacks that were recorded during the de-velopment of the trans-border project under the execution of Sundance Resources - an Australian mining company. This led to the cancellation of their contract and a halt on exploitation activities.

Minister Pierre Oba concluded that with the instructions that he received from President Paul BIYA, which are in line with actions taken by Congo-lese President Deniss Sassou Nguesso, the two brotherly and friendly countries are determined to forge ahead together for the resuscitation of the project in strict respect of the mining codes of Cameroon and Congo.







Assistance humanitaire en
Guinée Equatoriale, retour volontaire
des réfugiés nigériens

Paul BIYA Une générosité à toute épreuve Bountiful Generosity

Humanitarian Assistance to Equatorial Guinea,
Voluntary Return of Nigerian Refugees



Pour assouvir sa soif d'humanitaire, le Président de la République, Paul BIYA, s'est empressé de répondre de manière pragmatique aux sollicitations qui ont émoustillé son instinct philanthropique ces derniers mois. Il s'agit, en l'occurrence, de l'explosion accidentelle d'une armurerie à la caserne militaire de Bata, en Guinée Équatoriale, survenue le 7 mars 2021, qui s'est soldée par de nombreuses pertes en vies humaines, des blessés graves et des dégâts matériels importants. Il s'agit également du retour volontaire, entre mars et avril derniers, des réfugiés nigériens, pensionnaires du camp de Minawao, dans le département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord.

En effet, le 15 mars 2021, le Chef de l'Etat a dépêché une mission d'assistance humanitaire en Guinée Équatoriale, composée d'une soixantaine de personnels de la Santé Militaire, du Corps National des Sapeurs-Pompiers et du Génie Militaire. Cette mission convoyait une importante cargaison de médicaments, de denrées alimentaires et de fournitures diverses, pour porter secours aux sinistrés de cette

As a continuation of his humanitarian legacy, the President of the Republic Paul BIYA, without any hesitation responded with pragmatism to all the situations that pricked his philanthropic nature within the past months. Such as the case with the accidental explosion of the munitions dump of the military base in Bata, Equatorial Guinea, which took place on 7 March 2021, resulting in the loss of many lives, several people seriously wounded and huge material damage. This was also the case with the voluntary return, between March and April, of Nigerian refugees who were staying in the Minawao camp, located in the Mayo-Tsanaga Division of the Far North Region.

In fact, on 15 March 2021, the Head of State sent a humanitarian assistance mission to Equatorial Guinea, made up of over 60 personnel of the Military Health, the Fire Fighting Brigade and the Military Civil Engineering Corps. The mission tool along a huge consignment of medicines, food and various supplies, to give assistances to all those who had been affected by the catastrophe that hit this neighbouring friendly and brotherly country. The Head of State thus manifested his concern by responding favourably to the call



Le Président Obiang Nguema Mbasogo au stade de Bata pour apprécier l'assistance humanitaire de son homologue camerounais, le Président Paul BIYA.



catastrophe qui a secoué ce pays voisin, frère et ami. Le Chef de l'État a ainsi manifesté son altruisme en répondant favorablement à l'appel à l'aide de son homologue de Guinée Équatoriale. Ému par l'importance et la spontanéité du geste du Chef de l'Etat, le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo n'a pas manqué de souligner que le Cameroun est le seul pays à avoir fait preuve de solidarité aussi agissante envers le peuple équato-guinéen.

Par ailleurs, le Président Paul BIYA a fait montre d'une grande munificence à l'égard des 5000 réfugiés nigériens qui ont décidé de regagner leur terre natale après de nombreuses années d'exil au Cameroun, fuyant les exactions meurtrières de la secte terroriste Boko Haram. En cette circonstance, le Chef de l'État a offert aux familles des réfugiés un package constitué d'équipements de couchage, de denrées alimentaires, de kits sanitaires. Plusieurs

by his counterpart of Equatorial Guinea. Highly impressed by the size and the spontaneity of the action of the Head of State, President Teodoro Obiang Nguema Mabsogo did not hesitate to underline the fact that Cameroon was the only country to have manifested instant solidarity towards the people of Equatorial Guinea.

Elsewhere, President Paul BIYA displayed a lot of goodwill towards the over 5000 Nigerian refugees who decided to return to their native land after several years of exile to Cameroon, hiding from the murderous attacks of the Boko Haram terrorist group. In the circumstances, the Head of State offered to each refugee family a package constituting of bedding materials, food items and sanitary kits. Several trips were made to the state of Borno in Nigeria for over 4000 refugees, for a total of 1400 families. The return of these refugees is expected to be completed by the end of this month of May. All the Nigerian families who departed from the Minawao camp, with their entire luggage thanks to the logistics



rotations ont été organisées en direction de l'État de Borno au Nigeria pour plus de quatre mille réfugiés, soit environ 1400 familles. Ces départs volontaires devraient s'achever au cours de ce mois de mai. Toutes les familles nigérianes ayant quitté le camp de Minawao, avec tous leurs biens grâce aux facilités logistiques accordées par le Gouvernement camerounais, ont reçu en plus l'aide humanitaire du Président Paul BIYA. Cet élan de solidarité et de générosité du Chef de l'Etat est apprécié à sa juste valeur par les principaux bénéficiaires, le gouvernement nigérian et le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

Fidèle à ses convictions, tout en respectant scrupuleusement ses engagements internationaux, le Chef de l'Etat a permis à des milliers de ressortissants nigériens de retourner dans leur pays, en toute sécurité et dans la dignité. L'opération de rapatriement volontaire des réfugiés nigériens est la concrétisation de l'accord tripartite Cameroun-Nigeria-HCR, signé le 8 février dernier. Ce processus est aussi la preuve d'importants progrès de pacification accomplis dans les localités situées des

assistance provided by the Cameroonian Government, also received the humanitarian assistance given by President Paul BIYA. This mark of solidarity and generosity of the Head of State was graciously recognised by the happy beneficiaries, the Nigerian Government and the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR).

In keeping with his convictions and scrupulously respecting his international commitments, the Head of State enabled thousands of Nigerian citizens to return to their country, in total security and dignity. The operation of voluntary repatriation of Nigerian refugees was the concrete manifestation of the tripartite agreement Cameroon-Nigeria-HCR, signed last 8 February. This process is also prove of important progress in pacification of the localities situated on the two sides of the border between the two countries, which had been subjected to the atrocities of the Boko Haram sect.

Admirable Actions

How can one not admire these two gestures which transcend economic difficulties, health and security hazards to assuage the suffering and confusion of the necessitous population.

deux côtés de la frontière entre les deux pays, affectées par les exactions de la secte Boko Haram.

Gestes admirables

Comment ne pas être en admiration devant ces deux grands gestes qui transcendent les difficultés économiques, sanitaires et sécuritaires pour soulager la souffrance et le désarroi des populations nécessiteuses. La symbolique de ces actes du Chef de l'État traduit, d'une part, le souci d'apporter son appui à l'édification d'une paix durable et à la reconstruction d'une infrastructure sociale qui permettrait de réinstaller les populations déplacées dans leur pays d'origine. A cet effet, il s'emploie à leur garantir une transition en douceur entre la situation de détresse et la reprise en main de leur vie dans un environnement familial. D'autre part, ces actes manifestent, une fois de plus, la sensibilité du Président Paul BIYA à la condition des victimes d'une catastrophe industrielle comme ce fut le cas dans la ville de Bata. Au-delà des pertes matérielles qui peuvent en découler, ces moments sont particulièrement éprouvants et difficiles sur le plan psycho-affectif.

Le Cameroun, sous la conduite éclairée du Président Paul BIYA, consolide ainsi sa réputation d'État généreux, à l'hospitalité légendaire.

The symbolism of the actions of the Head of State show, on the one hand, the desire to install durable peace and the reconstruction of the social infrastructure which will enable the displaced population to be reinstalled in their country. To this effect, he seeks to guarantee a smooth transition from a distress situation to one where they can take care of their lives in a familiar environment. On the other hand, these actions show once more, the concern of President Paul BIYA for the condition of victims of industrial catastrophes, as was the case with the situation in Bata. Besides the heavy material loss that may occur, such moments are particularly harrowing and difficult on the psycho-affective level.

Cameroon, under the enlightened leadership of President Paul BIYA, is consolidating its reputation as a State of generosity and legendary hospitality.



Le convoi des réfugiés en direction de l'Etat de Borno au Nigéria.



République du Cameroun
Republic of Cameroon

Le Président de la République
The President of the Republic

Yaoundé, le 20 AVR 2021
The

Monsieur,

J'apprends avec une grande tristesse, le décès du Maréchal Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, survenu à N'djamena.

Je salue la mémoire de cet éminent Chef d'Etat et Frère.

La disparition du Maréchal du Tchad, son Excellence Idriss DEBY ITNO, est une immense perte pour votre pays, l'Afrique Centrale et notre continent, qu'il aura servi sans relâche, et durant de longues années.

Je tiens en cette tragique circonstance à vous adresser, ainsi qu'à Madame Hinda DEBY ITNO, au Gouvernement et à la Nation Tchadienne endeuillés, Mes condoléances les plus sincères. J'y associe le sentiment de solidarité fraternelle du Peuple Camerounais et la compassion émue de mon Epouse.

Veillez agréer, **Monsieur**, les assurances de Ma haute considération./-

A
Monsieur MAHAMAT Idriss DEBY ITNO
Président du Conseil Militaire de Transition du Tchad
-N'DJAMENA-



COMMUNAUTE ECONOMIQUE
ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

COMMUNIQUE

LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DES PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE A APPRIS AVEC CONSTERNATION ET UNE PROFONDE TRISTESSE LA NOUVELLE DE LA MORT DU MARECHAL IDRIS DEBY ITNO PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD, SURVENUE LE 20 AVRIL 2021, DES SUITES DES BLESSURES SUBIES AU COMBAT, POUR DEFENDRE L'INTEGRITE TERRITORIALE ET LA SECURITE DE SON PAYS.

LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC SALUE AVEC EMOTION LA MEMOIRE DU PRESIDENT IDRIS DEBY ITNO, DONT L'ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'INTEGRATION ET DE LA SECURITE DE LA SOUS-REGION. MAIS AUSSI L'ATTACHEMENT AUX VALEURS QUI FONDENT L'UNION AFRICAINE, ETAIENT APPRECIEES DE TOUS.

LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC PRESENTE A LA FAMILLE DU MARECHAL IDRIS DEBY ITNO, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE TCHADIEN SES CONDOLEANCES LES PLUS ATTRISTEES ET L'EXPRESSION DE SA PROFONDE COMPASSION.

LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC ASSURE LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE TCHADIEN DE SON ENTIERE SOLIDARITE AINSI QUE DE SON ATTACHEMENT RESOLU A L'INTEGRITE TERRITORIALE, A LA STABILITE ET A LA SECURITE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD./-

Yaoundé, le 22 AVR 2021

LE PRESIDENT



Paul BIYA



République du Cameroun
Republic of Cameroon

Le Président de la République
The President of the Republic

Yaoundé, le **20 AVR 2021**
The

Mesdames, Messieurs

Mon Epouse et Moi-Même avons appris avec tristesse, le décès de Madame Germaine Habiba AHIDJO, épouse du premier Président de la République du Cameroun.

Nous partageons votre immense chagrin, ainsi que celui de votre famille.

J'ai personnellement connu, comme vous le savez, Madame Germaine AHIDJO, une grande dame distinguée. Elle était dotée d'une forte personnalité. L'Histoire retiendra, qu'elle contribua aux côtés de son époux, au rayonnement de Notre cher et beau pays.

À
La Famille de Monsieur Ahmadou AHIDJO
s/c
Monsieur Mohamadou BADJIKI AHIDJO
Ambassadeur Itinérant

-YAOUNDE-

.../2

-2-

Sa disparition est assurément une épreuve douloureuse pour tous les siens, et pour ceux qui l'ont connue et aimée. Le Cameroun vient de perdre celle qui aura été un témoin particulièrement privilégié, de l'histoire de son indépendance et du début de sa construction comme pays libre.

Mon Epouse et Moi-Même tenons, en cette période de jeûne du Ramadan, à vous adresser, Nos condoléances émues, tout en vous assurant de Notre soutien.

Veillez agréer, **Mesdames et Messieurs**, avec Mes hommages, les assurances renouvelées de Ma parfaite considération./-





République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le 05 AVR. 2021

Monseigneur,

J'ai appris avec une profonde tristesse la nouvelle du décès du Cardinal Christian TUMI, Archevêque Emérite de Douala, survenu le 03 avril 2021.

Le Cardinal Christian TUMI aura incontestablement marqué l'histoire de notre pays, le Cameroun, qu'il a profondément aimé et au progrès duquel il était tellement attaché.

Le message de paix, d'amour et de progrès qu'il a porté tout au long de son ministère pastoral résonnera à jamais dans nos mémoires.

Je voudrais en cette douloureuse circonstance vous transmettre, ainsi qu'à la communauté des fidèles et au-delà à tous ceux qui ont aimé le Cardinal Christian TUMI, les condoléances attristées de la Nation toute entière, auxquelles j'associe mes sentiments personnels de profonde compassion.

Veillez agréer, **Monseigneur**, les assurances de ma très haute considération./-

Monseigneur Samuel KLEDA
Archevêque Métropolitain de Douala

- DOUALA -





LE COVID-19 EST UN DANGER RÉEL. PROTÉGEONS-NOUS!
COVID-19 IS DANGEROUS. LET'S PROTECT OURSELVES!



Plus de solidarité *Greater Solidarity*

En sa qualité de Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Président de la République, Paul BIYA, a délivré un message profond à l'attention des peuples de la sous-région à l'occasion de la 12^{ème} édition de la « Journée CEMAC », le 16 mars 2021. Cette communication s'est appuyée sur le thème retenu pour cette commémoration à savoir, « *Préserver et promouvoir les acquis de l'intégration sous-régionale face aux défis sécuritaires et sanitaires.*»

In his capacity as the current President of the Heads of State Conference of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC), the President of the Republic Paul BIYA, delivered a profound message to the people of the sub-region on the occasion of the 12th edition of the "CEMAC Day", 16 March 2021. His declaration was based on the theme chosen to commemorate the event, that is, "*Preserving and Promoting the Achievements of Sub-regional Integration in the Face of Security and Health Challenges.*"

Le propos du Chef de l'Etat que notre magazine se fait le plaisir et l'honneur de reproduire en intégralité, porte sur l'impérieuse nécessité pour les pays membres de la CEMAC de s'affranchir des pesanteurs qui condamneraient notre vocation à la modernité. En proie à la concurrence internationale imposée par un capitalisme libéral mondialisé, nos sociétés sont de moins en moins capables d'assurer toutes seules un minimum de sécurité à leurs populations, au risque de produire de multiples exclusions qui amplifient les inégalités sociales.

En appelant au renforcement de l'intégration sous-régionale, le Président Paul BIYA entend catalyser les formes de compensation entre les économies de la sous-région pour entretenir un système de cohésion durable. Cette perception des relations entre Etats devrait être comprise comme un facteur de croissance mais aussi un facteur de production de solidarité au sein de la CEMAC.

Les défis globaux d'aujourd'hui, qu'il s'agisse des crises sanitaire, sécuritaire ou environnementale, de la pauvreté, etc., appellent une action immédiate et collective. C'est là que le multilatéralisme joue un rôle essentiel, lui qui incite à s'unir pour défendre les droits humains, soutenir la paix et promouvoir le développement durable dans le but de contribuer à un avenir meilleur pour tous.

Malheureusement, le monde tend à s'atomiser alors même que la mondialisation, de plus en plus prégnante, accroît les risques d'anéantissement des plus pauvres, de plus en plus accablés par un protectionnisme croissant. Le message du Chef de l'Etat s'inscrit dans la logique de réinventer des compromis qui garantissent, au minimum, un bon voisinage entre Etats, et au mieux, des actions communes pour concilier les intérêts partagés. Pour y arriver, il faut que chacun accepte que l'hybridation soit une force et non un joug.

The address of the Head of State that our magazine has the pleasure and honour to reproduce in its entirety, stressed on the necessity for the member countries of CEMAC to confront the obstacles that hinder our modernisation. Toiling under the yoke of globalisation imposed by the liberal capitalism that reigns in the world, our countries are becoming less and less capable of insuring individually the minimum security required by their population, with the risk of fostering multiple exclusions which can only amplify social inequalities.

While calling for the intensification of sub-regional integration, President Paul BIYA intends that the various forms of compensation that should be used as a catalyst for a more sustainable cohesion. This perception of relations between States has to be understood as a factor of growth but also as a factor that generates solidarity within CEMAC.

The global challenges today, be they health, security or environmental crises, poverty, etc., call for immediate and collective action. It is here that multilateralism plays an essential role, inciting unity in the defence of human rights, the search for peace and the promotion of sustainable development with the aim of contributing to a better future for all.

Unfortunately, the world is drifting towards atomisation at the same time that globalisation is making it more and more possible to eliminate the poorest, who are facing increasing protectionism. The message of the Head of State is founded on the logic of reinventing compromises which guarantee, at the minimum, good neighbourliness between the States, and better still, common actions to reconcile different interests. To get there, each and every one has to accept that hybrids are strength and not a yoke.

Message du Président Paul BIYA, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat

Speech by President Paul BIYA, current President of the Conference of CEMAC Heads of State

« La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale commémore, ce 16 mars 2021, la 12^{ème} édition de la Journée CEMAC.

Cet évènement traduit la quête constante d'un idéal communautaire autour du vivre-ensemble. Il est tout aussi l'illustration d'un sentiment d'appartenance à une même zone géographique, vouée à un destin socio-économique commun.

Mais cette année, notre sous-région, à l'instar du reste du monde, est en proie à une crise sanitaire aux conséquences économiques et sociales sans précédent. En effet, depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), nos habitudes ont été profondément bouleversées et les nombreux efforts consentis par les Etats pour un redressement économique mis à rude épreuve.

Au regard du contexte actuel, j'invite tous nos concitoyens à une commémoration dans le strict respect des mesures barrières, rendues nécessaires pour endiguer la propagation de la pandémie.

Avant de poursuivre mon propos, je voudrais exprimer ma grande tristesse, ma compassion émue ainsi que la solidarité de l'ensemble de la Communauté à l'égard du peuple frère de la République de Guinée Equatoriale, frappé par les incidents malheureux du 07 mars 2021 dans la ville de Bata.

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC, Chers Frères,

Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

Face aux divers chocs exogènes, nos pays ont pu résister en puisant dans les vertus de la solidarité et de l'intégration régionale. Les défis sanitaires, sécuritaires, économiques et sociaux actuels ne

"Today 16 March 2021, the Central African Economic and Monetary Community is commemorating the 12th edition of CEMAC Day.

This event reflects the constant quest for a community ideal of living together. It also illustrates the feeling of belonging to the same geographical area with a common socio-economic destiny.

This year, however, our subregion, like the rest of the world, is experiencing a health crisis with unprecedented economic and social consequences. Indeed, since the outbreak of the Coronavirus (COVID-19) pandemic, our habits have undergone profound changes and efforts made by States to revive the economy have been severely put to test.

Given the current context, I urge all our fellow citizens to commemorate this day in strict compliance with the protective measures required to contain the spread of the pandemic.

Before I continue, I would like to express my deep sorrow and compassion, as well as the solidarity of the entire Community with the brotherly people of the Republic of Equatorial Guinea following the unfortunate incidents that occurred in Bata on 7 March 2021.

Your Excellencies Heads of CEMAC Member States, Dear Brothers,

Peoples of Cameroon, the Central African Republic, Congo, Gabon, Equatorial Guinea and Chad,

Our countries have resisted the various external shocks by drawing from the virtues of solidarity and regional integration. The current health, security, economic and social challenges cannot call our Community's options into question. This

sauraient remettre en cause les options prises au sein de notre Communauté. On comprend dès lors le choix porté sur le thème de la présente édition, à savoir : « Préserver et promouvoir les acquis de l'intégration sous-régionale face aux défis sécuritaires et sanitaires. »

D'une pertinence indéniable, ce thème d'actualité interpelle notre sous-région au regard de nombreuses menaces qui pèsent sur l'intégration de nos Etats.

Au plan sécuritaire, l'instabilité en République Centrafricaine entraîne des perturbations graves dans les échanges entre nos pays. Toujours au plan sécuritaire, grâce aux efforts conjugués des forces de défense de nos Etats, les actions terroristes de BOKO HARAM dans la zone du Lac Tchad sont largement maîtrisées. De même, la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun trouve des réponses appropriées qui augurent un retour progressif à la paix et à la cohésion sociale.

Au plan sanitaire, la stratégie de riposte de nos Etats face à la pandémie doit se poursuivre résolument. La résurgence du COVID-19 nous invite à plus de vigilance, de prudence, ainsi qu'à une plus grande mobilisation.

Respectons tous scrupuleusement les mesures barrières.

Au-delà de ces mesures, la vaccination constitue indéniablement le moyen le plus efficace pour atteindre l'immunité collective et freiner définitivement la propagation de la pandémie. Il me semble de ce point de vue indispensable que nos Etats tirent le meilleur profit du dispositif COVAC pour assurer la vaccination du plus grand nombre de populations.

Excellences Messieurs les Chefs de l'Etat de la CEMAC, Chers Frères,

Peuples des pays de la CEMAC,

Nonobstant les défis sanitaires et sécuritaires que je viens d'évoquer, nos Etats ont enregistré des avancées dans le processus de l'intégration de notre sous-région. En guise d'illustration, l'on pourrait citer :

- ✓ l'édification progressive d'un marché commun à travers l'harmonisation en cours des textes sectoriels des Etats membres,

explains the theme chosen for this edition of CEMAC Day, namely: *"Preserving and Promoting the Achievements of Subregional Integration in the Face of Security and Health Challenges."*

This topical theme is irrefutably relevant to our subregion in light of the numerous threats looming over the integration of our States.

On the security front, instability in the Central African Republic is seriously disrupting trade between our countries. Furthermore, the combined efforts of our countries' defence forces have largely contained the terrorist actions of BOKO HARAM in the Lake Chad area. Similarly, appropriate solutions are being sought to the socio-political crisis in the North-West and South-West regions of Cameroon, thus heralding a gradual return to peace and social cohesion.

Regarding health, our governments' pandemic response strategy should be pursued resolutely. The resurgence of COVID-19 calls for increased vigilance and caution, as well as greater mobilization.

We all should scrupulously comply with protective measures.

Besides these measures, vaccination is undoubtedly the most effective way to achieve collective immunity and check the spread of the pandemic for good. From this viewpoint, I think that it is necessary for our countries to take full advantage of the COVAC mechanism in order to ensure the vaccination of the greatest number of people.

Your Excellencies Heads of CEMAC Member States, Dear Brothers,

Peoples of CEMAC Member Countries,

Despite the health and security challenges I have just mentioned, our countries have made progress regarding subregional integration. Examples include:

- ✓ the gradual establishment of a common market through the on-going harmonization of member countries' sector legislation;
- ✓ the formulation of common policies in various economic sectors;

- ✓ la définition des politiques communes dans divers secteurs de l'économie,
- ✓ la promotion du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
- ✓ la coopération universitaire,
- ✓ la libre circulation des personnes et des biens.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), a permis le rétablissement de nos fondamentaux macroéconomiques. Le financement des projets intégrateurs est en bonne voie. Nous devons maintenir cette dynamique de la densification de notre réseau infrastructurel. L'économie numérique nous offre en cela de nombreuses perspectives dans l'approfondissement de l'intégration et le renforcement de notre résilience économique.

Face à la pandémie, nos organisations spécialisées en matière de santé, en relation avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), œuvrent pour le bien-être de nos populations.

Je tiens à remercier nos Partenaires Techniques et Financiers pour leurs appuis multiformes apportés à nos Etats, dans la mise en œuvre des plans de riposte au COVID-19 en zone CEMAC.

L'avenir, qui se dessine autour de la rationalisation des Communautés Economiques Régionales de l'Afrique Centrale et autour d'un vaste marché, est prometteur pour notre intégration sous-régionale.

Excellences Messieurs les Chefs de l'Etat de la CEMAC, Chers Frères,

Peuples des pays de la CEMAC,

En saluant l'engagement constant de nos Gouvernements à œuvrer davantage pour faire de la CEMAC, en 2035, « *un espace économique intégré et émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain* »,

Je souhaite plein succès aux activités marquant la commémoration de la 12^{ème} édition de la Journée de la CEMAC.

Vive l'intégration sous-régionale !

Vive la CEMAC des Peuples ! »

Yaoundé, 16 mars 2021

- ✓ the promotion of trade, industry, agriculture, stockbreeding and fisheries;
- ✓ university cooperation;
- ✓ the free movement of people and goods.

Furthermore, the implementation of the CEMAC Economic and Financial Reform Programme (PREF-CEMAC) has helped to restore our macroeconomic fundamentals. The financing of integration projects is on track. We must maintain this drive to strengthen our infrastructural network. The digital economy affords us many opportunities to deepen integration and strengthen our economic resilience.

In the face of the pandemic, our specialized health organizations are, in conjunction with the World Health Organization (WHO), working towards improving the well-being of our populations.

I wish to thank our technical and financial partners for their multi-faceted support to our countries in the implementation of COVID-19 response plans in the CEMAC zone.

Prospects for our subregional integration, through streamlining Central Africa's regional economic communities and the creation of a vast market, are bright.

Your Excellencies Heads of CEMAC Member States, Dear Brothers,

Peoples of CEMAC Member Countries,

While commending our governments for their continued commitment towards making CEMAC "an emerging integrated economic area in which security, solidarity and good governance reign, at the service of human development" by 2035, I wish you every success in the activities marking the commemoration of the 12th edition of CEMAC Day.

Long live sub-regional integration!

Long live CEMAC of the People!

Yaounde, 16 March 2021



**Le port du masque
dans l'espace public reste obligatoire**

***Wearing of face masks
in public places is still mandatory***



Le numérique, instrument de lutte contre la pandémie de COVID-19

Using Digital Technologies to Fight the COVID-19 Pandemic

Selon l'OMS, les technologies numériques peuvent jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la réponse de santé publique à la pandémie de COVID-19. L'utilisation croissante de ces technologies trouve sa justification dans la volonté de transformer structurellement le système de soins aux patients en vue de le rendre plus performant.

Plusieurs technologies émergentes ont été explorées et introduites en santé pour lutter contre le COVID-19. Parmi celles-ci, on peut citer, l'Internet des Objets (IoT), l'Intelligence artificielle (IA), les drones, la blockchain, les réseaux de télécommunication de nouvelle génération comme la 5G, les robots et les véhicules autonomes (VA). La blockchain est considérée comme la chaîne de blocs numériques connectés et associés les uns aux autres en tant que registre public partagé dans lequel les transactions sont enregistrées chronologiquement, avec des journaux inviolables et immuables. Initialement utilisée

According to the World Health Organization, digital technologies can play a key role in improving the public health response to the COVID-19 pandemic. Digital technologies are increasingly being used to enhance the structural transformation of the patient care system so as to increase its efficiency.

Many emergent technologies have been explored and introduced into the health care system to combat COVID-19. These include the Internet of Things (IoT), artificial intelligence (AI), drones, blockchain, next generation telecommunication networks such as 5G, robots and autonomous vehicles (AVs). (Blockchain is a series of digital blocks connected and associated with each other like a shared public register in which transactions are recorded chronologically, with tamper-proof and immutable logs. Blockchain, which was initially

Using Digital Technologies to Fight the COVID-19 Pandemic

pour stocker les transactions de devises numériques, la blockchain peut permettre d'alléger les tâches du personnel hospitalier.

Le potentiel des technologies numériques est déterminant pour résoudre, entre autres, le problème de la détection et du diagnostic précoces de la maladie, du suivi et de la surveillance des patients en interne et à distance, de leur prise en charge, du suivi de la propagation du virus, de l'identification des patients à haut risque, de desserte des zones inaccessibles, de fourniture d'une meilleure assistance au personnel de première ligne, de collecte et d'analyse des données sur la pandémie, de la sécurité et de la traçabilité des données, de la compréhension des tendances en matière de santé et de la modélisation du comportement de la maladie pour prédire les résultats.

Comme le Cameroun, plusieurs pays ont senti la nécessité de tests approfondis comme moyen de freiner la propagation du virus. Cependant, pour garantir leur efficacité, les tests doivent être effectués de manière intelligente et les données précises sur le nombre de tests effectués conservées. Pour la détection et le diagnostic précoces de l'infection, l'intelligence artificielle peut permettre d'analyser rapidement les symptômes irréguliers et autres «signaux d'alerte» et, ainsi, informer les patients et le personnel de santé. Cette technologie est aussi utile dans le diagnostic des cas d'infection à l'aide des technologies d'imagerie médicale telles que la tomodensitométrie (CT), l'imagerie par résonance magnétique (IRM) des parties du corps humain.

Pour effectuer des mesures de température à grande échelle dans les zones résidentielles, détecter en cas de nécessité les patients COVID-19 et contenir la propagation du virus, on pourrait également faire recours aux drones équipés de caméra thermique pour le dépistage, de caméra de vision nocturne pour surveiller la foule, de boîte médicale portable pour transporter le matériel essentiel, de haut-parleur pour des annonces ou d'un réservoir de désinfectant pour assainir les espaces publics. Contrairement aux thermomètres infrarouges, ces drones mesurent la température de plusieurs personnes simultanément.

used to store digital currency transactions, can be used to lessen the workload of hospital staff.)

These digital technologies can play a key role in resolving, among other things, the problem of early disease detection and diagnosis, the inpatient and remote monitoring and surveillance of patients, the treatment of patients, the monitoring of the spread of the virus, the identification of high-risk patients, coverage of inaccessible areas, provision of more effective support to frontline workers, the collection and analysis of pandemic data, data security and traceability, understanding health trends and modelling disease behaviour to predict outcomes.

Many countries, including Cameroon, have recognized the need to conduct extensive testing in order to curb the spread of the virus. However, to ensure their effectiveness, tests must be conducted under the best conditions and accurate data on the number of tests performed must be preserved. Regarding the early detection and diagnosis of infection, artificial intelligence can be used to rapidly analyse unusual symptoms and other "red flags" and, thus, inform patients and health care workers. The technology can also be used to diagnose infections using medical imaging technologies such as computed tomography (CT) and magnetic resonance imaging (MRI) of parts of the human body.

To take large-scale temperature readings in residential areas, detect COVID-19 patients, where necessary, and contain the spread of the virus, drones equipped with a thermal camera for screening individuals, a night vision camera for monitoring the crowd, a portable medical box for carrying essential medical supplies, a loudspeaker for making announcements, and a disinfectant tank for sanitizing public spaces could be used. Unlike the infrared thermometers that can measure the temperature of one person at a time, this drone can be used to measure the temperature of multiple people simultaneously.

Informations sur les patients

La technologie blockchain a aidé à mettre en place dans certains pays, des points de contrôle pour tester les patients présentant des symptômes liés au COVID-19, afin de mettre à jour en permanence, les données concernant le nombre de tests effectués et le nombre de cas confirmés en laboratoire dans chaque point de contrôle. L'on a ainsi pu obtenir des rapports précis sur le nombre de tests en cours et le nombre de cas positifs enregistrés dans les zones déterminées. Ces rapports peuvent permettre aux responsables de santé d'élaborer une stratégie de lutte contre la propagation de la maladie dans les zones ayant un nombre élevé de patients positifs au COVID-19.

Outre le stockage sécurisé des rapports de test, les plateformes basées sur la blockchain peuvent également constituer une solution pour enregistrer les détails des patients. Dès qu'une personne est testée positive au COVID-19, toutes ses données, y compris les antécédents médicaux et la ligne de traitement recommandée, peuvent être ajoutées en toute sécurité sur le réseau. Une plateforme avec des données à jour sur les patients peut faciliter l'étude des caractéristiques cliniques de la maladie et aider à mieux comprendre son évolution.

Plusieurs systèmes d'imagerie thermique compatibles 5G sont intégrés dans des robots et des drones, et déployés dans des espaces publics pour collecter les données sur la propagation du COVID-19. Ces données ainsi accumulées sont transmises au système de surveillance central.

Patient information

In some countries, blockchain technology can help in setting up distributed check-up points for testing patients who are showing symptoms related to COVID-19 so as to continuously update data regarding the number of tests performed and the number of laboratory-confirmed cases in the local check-up point. This has helped to provide an accurate report on the number of tests being conducted and the number of positive cases recorded in each area. These reports can further help the authorities and healthcare officials to develop a plan to combat the spread of disease in the areas reporting a high number of COVID-19 positive patients.

Apart from securely storing the test reports, the blockchain based distributed platforms can also act as a promising solution for recording COVID-19 patient details. As soon as a person tests positive for the COVID-19, all of his/her details, including medical history and the recommended line of treatment, can be securely added on the network. A platform with up-to-date data on patients can help to facilitate the study of the disease's clinical characteristics and help to better understand better the disease's growth pattern.

Several 5G+ thermal imaging systems have already been consolidated in robots and drones, which have been deployed in public spaces to collect data on the spread of COVID-19. The data thus collected is fed into the central monitoring system.



Using Digital Technologies to Fight the COVID-19 Pandemic

En ce qui concerne le suivi du traitement, l'intelligence artificielle peut permettre de créer une plateforme pour la surveillance automatique et la prévision de la propagation du virus. Dans ce cadre, un réseau neuronal peut être mis en place pour extraire les caractéristiques visuelles de la maladie, ce qui aiderait à une surveillance et un traitement appropriés des personnes touchées.

Avec l'utilisation des gadgets assistés par l'IoT, il est possible de s'assurer que toutes les personnes infectées par le virus sont en quarantaine. Ainsi, tous les patients à haut risque sont suivis à l'aide du réseau Internet. Ces gadgets sont suffisamment intelligents pour fournir des résultats visibles à distance par le personnel médical. Les données sont analysées, les suggestions et la prescription sont fournies aux patients sur leurs mobiles ou tablettes. Ainsi, une personne présentant des symptômes de COVID-19 peut utiliser un outil d'évaluation fourni sur la plateforme numérique telle que l'application mobile « COVID-19 Gov PK », accessible à distance par les médecins. En outre, il sert également à réduire le nombre d'hospitalisations, de réadmissions et de densité de patients dans les hôpitaux, ce qui contribue à améliorer la qualité de vie et fournit un traitement rapide aux patients.

As regards the follow-up of treatment, artificial intelligence can be used to set up a platform for the automatic monitoring and indicating the probability of the spread of the virus. Thus, a neural network can be set up to extract the visual features of the disease, helping to ensure proper patient monitoring and treatment.

Internet of things (IoT) is an innovative technology which ensures that all infected persons due to this virus are quarantined. Thus, all high-risk patients are tracked easily using the internet-based network. These devices are smart enough to provide results that can be accessed remotely by medical staff. Data is analysed and suggestions and prescription are given to patients via their smartphones or tablets. A person with COVID-19 symptoms can use assessment tools provided on the digital platform such as "COVID-19 Gov PK mobile app" which is accessed by the physicians remotely. Furthermore, it also serves to reduce the number of hospitalizations, readmissions, and density of patients in hospitals, all of which help in improving the quality of life and provides timely treatment to COVID-19 patients.



Personnels de santé

En raison d'une augmentation soudaine et massive d'un nombre de patients, les professionnels de la santé ont une charge de travail très élevée. À l'aide de l'analyse des données en temps réel et du diagnostic précoce, l'IA peut fournir des informations mises à jour dans la prévention de la maladie et permettre de réduire la charge de travail du personnel de santé. Elle peut prévoir des sites probables d'infection, l'agressivité du virus, les besoins hospitaliers en termes d'accueil et de professionnels de santé. Elle peut aider à identifier les traits, les causes et les raisons de la propagation de l'infection, à fournir un traitement à un stade précoce à l'aide d'approches numériques et de la science de la décision, et à offrir la meilleure formation aux étudiants et aux médecins.

Sur le plan de la projection des cas de contamination et de décès, l'IA peut aider à suivre et à prévoir la nature du virus à partir des données disponibles, des médias sociaux et des plateformes de médias, sur les risques de l'infection et sa propagation probable. De plus, elle peut permettre de présager le nombre de cas positifs et de décès.

Medical staff

Health professionals are facing a very high workload due to a sudden and massive increase in the number of patients. Artificial intelligence (AI) can provide up-to-date information on disease prevention and reduce the workload of health professionals by analysing data in real time and making early diagnoses. It can predict potential infection sites, the severity of viral infection, and hospital needs in terms of accommodation and health professionals. It can help to identify the traits, causes and factors of the spread of infection, provide early treatment using digital approaches and decision science, and provide the best training for students and physicians.

Concerning the prediction of infections and deaths, AI can help to track and predict the nature of the virus using available data, social media and media platforms, on the risk of infection and the likelihood of propagation. It can also help to predict the number of positive cases and deaths.



Using Digital Technologies to Fight the COVID-19 Pandemic

Un portail web peut être créé où les patients interagissent avec les médecins et le traitement est fourni à distance. L'avantage d'utiliser un tel système sécurisé est que le personnel soignant n'entre pas en contact direct avec les patients, évitant ainsi la contamination et la propagation du virus.

La technologie 5G quant à elle peut permettre des applications immersives de réalité virtuelle et augmentée, qui peuvent éventuellement conduire à une expérience interactive en télémédecine, et permettre aux soignants de fournir une expertise immédiate en ce qui concerne les complications possibles et les stratégies de traitement.

Enfin, le personnel médical associé aux ambulances est généralement confronté à des situations de pression très élevée et sujettes aux erreurs. Les ambulances assistées par l'IoT offrent une solution efficace à travers laquelle des experts médicaux à distance suggèrent les actions nécessaires au personnel médical qui s'occupe du patient dans l'ambulance. Cela conduit à une réponse rapide et à une prise en charge efficace du patient. Les équipements basés sur l'identification par radiofréquence (RFID) sont connectés au réseau local sans fil et installés dans les ambulances, les informations du patient sont accessibles à distance par le personnel médical concerné.

Désinformation

Dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, la désinformation est un obstacle majeur. Une des solutions à ce problème pourrait être l'utilisation d'un réseau public de blockchain pour le partage d'informations en ce sens qu'elle permettrait de freiner la propagation des rumeurs et théories du complot. En forçant tous les initiateurs de messages à signer leurs messages avec un paraphe numérique, les autorités peuvent retracer l'origine de toute information.

A web portal can be created where patients interact with physicians and treatment is provided remotely. The advantage of using this secure system to combat the COVID-19 pandemic is that health professionals do not come into direct contact with patients, thus avoiding contamination and the spread of the virus.

The 5G technology can enable immersive virtual and augmented reality applications, which can eventually give rise to interactive telemedicine, and enable caregivers to provide immediate expertise on possible complications and treatment strategies.

Lastly, medical staff associated with ambulances are usually dealing with very high pressure and error-prone situations. The IoT-aided ambulances offer an effective solution in which remote medical experts suggest necessary actions to the medical staff dealing with the patient in the ambulance. This leads to the timely response and effective handling of patients. The radio-frequency identification based equipment is connected to wireless local area network (WLAN) and installed in ambulances. The information of the patient is remotely accessible by the concerned medical staff.

Misinformation constitutes a major hurdle in efforts to combat the COVID-19 pandemic. One of the ways to tackle this problem is to use a public blockchain network to share information, thereby curbing the spread of rumours and conspiracy theories. The authorities can trace the origin of any information by obliging all initiators of messages to sign them using a digital signature.



Utilisation des technologies émergentes au Cameroun

Le secteur de la santé est encore au stade embryonnaire en ce qui concerne l'utilisation de ces technologies. Néanmoins, les technologies déjà existantes et celles qui se sont déployées dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 ont permis de répondre aux besoins face à l'urgence sanitaire. A cet égard, il faut souligner les progrès technologiques accomplis par les entreprises du numérique et les structures hospitalières pour trouver des solutions au défi que pose cette pandémie.

Le principal atout du système de santé au Cameroun est qu'il s'est préparé à l'introduction de ces technologies grâce aux politiques publiques d'anticipations favorables au développement d'un système d'urgence sanitaire. Parmi ces politiques publiques, l'on cite la stratégie sectorielle de santé 2016-2027, qui adresse l'automatisation des procédures de gestion administrative et le renforcement du dispositif informatique dans les structures sanitaires ;

Use of Emerging Technologies in Cameroon

The health sector is still at an embryonic stage regarding the use of these technologies. However, the existing and new technologies used to combat COVID-19 have helped to meet emergency health needs. Thus, the technological advances made by digital technology firms and hospitals to address the challenge posed by this pandemic are commendable.

The main trump card of the health system in Cameroon is that it is ready to adopt these technologies thanks to public policies that promote the establishment of a health emergency system. These public policies include the 2016-2027 Sector Health Strategy which aims to computerize administrative management procedures and strengthen the use of IT in health facilities; the Digital "Cameroon 2020" Strategic Economic Development Plan which prioritizes the transformation of the health sector; the 2020-2024 Digital Health Strategic Plan which defines strategic guidelines for the use of ICT in the health sector.



le plan stratégique de développement de l'économie numérique « Cameroun 2020 », qui met un point d'honneur sur la transformation du secteur de la santé ; le plan stratégique de santé numérique 2020-2024 qui définit les orientations stratégiques pour l'utilisation des TIC dans le secteur de la santé.

Au rang des initiatives en matière de technologie médicale, le Centre de Coordination des Opérations d'Urgences Publiques (CCOUSP) et les Centres Spécialisés de Prise en Charge (CSPP) du COVID-19 ont développé des partenariats afin de déployer des modules de surveillance de la pandémie, notamment des systèmes d'information spécifiques pour la gestion administrative et clinique de ces structures. Nous pouvons citer l'exemple du CCOUSP avec le logiciel District Health Information Software 2 (DHIS2) et du CSPP COVID-19 avec le logiciel Care2Data.

Le DHIS2 est un logiciel gratuit et « Open Source » qui autorise la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données. Il est principalement utilisé dans les contextes de santé publique, pour intégrer les données des établissements de santé au niveau national. La spécificité « Open Source » de ce logiciel a permis aux ingénieurs du MINSANTE de développer avec succès le module de surveillance COVID-19, afin de répondre à quatre critères de gestion de cas à savoir : la déclaration des cas suspects de COVID-19, les cas de quarantaine à domicile et en établissement (suivi de l'état de santé pendant 14 jours), les cas d'isolement à l'hôpital et les rapports de cas confirmés.

Le logiciel Care2Data est conçu pour la gestion de l'information clinique des patients pendant ou après leur hospitalisation. Cette solution assure également la gestion administrative des hôpitaux, l'uniformisation des activités de santé publique et le suivi externe du patient à travers les outils et applications de télémédecine. Cette solution est actuellement utilisée au Centre de Prise en Charge des Patients COVID-19 annexe N°2 de l'Hôpital Central de Yaoundé.

Startups

Plusieurs startups camerounaises ont développé des applications mobiles afin d'apporter des solutions aux problèmes sociaux

Regarding medical technology initiatives, the Cameroon Public Health Emergency Operations Centre (CCOUSP) and Specialized Centres for the Management of COVID-19 Cases (CSPP) of have established partnerships with view to deploying COVID-19 surveillance modules, particularly specific information systems for the administrative and clinical management of such entities. Examples include CCOUSP with the District Health Information Software 2 (DHIS2) and CSPP COVID-19 with the Care2Data software.

DHIS2 is free and open source software that allows for the collection, processing, analysis and dissemination of data. It is mainly used in public health contexts to integrate data from health institutions at the national level. The Open Source feature of this software has helped MINSANTE engineers to successfully develop the COVID-19 surveillance module to meet four case management criteria, namely the reporting of suspected COVID-19 cases, home and institutional quarantine cases (14-day health status monitoring), hospital isolation cases and confirmed case reports.

The Care2Data software is designed to manage patients' clinical information during or after their hospitalization. This package is also used in hospital administrative management, standardization of public health activities and the monitoring of outpatients through telemedicine tools and applications. This solution is currently being used at the Centre for the Management of COVID-19 Cases, Annex No. 2 of the Yaounde Central Hospital.

Start-ups

Many Cameroonian start-ups have developed mobile applications to provide solutions to social and development issues related to the COVID-19 pandemic. Examples include "SOS-Covid", an application that not only helps to bridge the information gap, but also enables the rapid and efficient detection of new cases to ensure quick treatment thanks to the geo-localization system embedded into the application. The IAI-CSA, for its part, enables

et de développement pendant la pandémie de COVID-19. Parmi celles-ci, on peut citer : « SOS-Covid », une application qui vient résoudre non seulement le déficit d'information, mais aussi la détection rapide et efficace de nouveaux cas pour une prise en charge rapide grâce au système de géo localisation intégré dans l'application ; IA-CSA quant à elle, permet à chaque citoyen de procéder à un test individuel automatique et de suivre l'évolution de la pandémie au Cameroun et dans le monde. Dans un autre contexte, la société « Quadrant 2E » a mis à la disposition de ses équipes, plusieurs drones équipés de haut-parleurs, afin de diffuser des messages de sensibilisation de la population contre le COVID-19. Cette initiative vise à accompagner les efforts du Gouvernement dans la lutte contre la pandémie.

Sur la base de ces acquis, les services de santé se sont rapidement adaptés pour augmenter leur capacité de traitement des patients, et le système de télésanté s'est également amélioré pour augmenter la capacité d'interaction et réduire la charge de travail.

each citizen to carry out an automatic individual test and monitor developments regarding the pandemic in Cameroon and the world. On another front, the company "Quadrant 2E" has placed several drones equipped with loudspeakers at the disposal of its teams to broadcast messages in order to raise awareness among the population about COVID-19. This initiative aims to support the Government's efforts to fight against the pandemic.

Drawing on these achievements, health services have adapted rapidly to strengthen their capacity to treat patients, and the telehealth system has also been improved to increase the capacity of interaction and reduce their workload.

Although numerous challenges still hinder the large-scale use of emerging technologies in the health sector in Cameroon, their enormous potential cannot be ignored. The COVID-19 pandemic is therefore a unique opportunity for our country to accelerate the implementation of



Using Digital Technologies to Fight the COVID-19 Pandemic

Bien que de nombreux défis pèsent encore sur l'utilisation à grande échelle des technologies émergentes dans le domaine de la santé au Cameroun, la grande promesse qu'elle suggère ne peut être négligée. La pandémie de COVID-19 offre ainsi une opportunité unique à notre pays d'accélérer une stratégie à long terme pour transformer l'offre de services de santé.

Cette pandémie a mis le Cameroun devant plusieurs défis dans le secteur de la technologie. Par exemple, en fournissant des services de santé de premier ordre, les structures sanitaires collectent une énorme quantité de données individuelles des patients, ce qui pose un problème crucial de cybersécurité. D'où la nécessité d'élaborer des stratégies devant garantir la sécurité des bases de données. Le Gouvernement devrait également assurer la préparation des hôpitaux à la mise en œuvre des mécanismes prescrits par l'OMS pour soutenir la réponse à la pandémie dans tous les secteurs de la santé, et les solutions de santé numérique identifiées comme l'une des approches les plus prometteuses pour relever ce défi sanitaire.

a long-term strategy in order to transform health service delivery

This pandemic presents a number of challenges for the technology sector in Cameroon. For example, health facilities provide top-notch health services and collect a large quantity of individual patient data, posing a critical cybersecurity problem. This necessitates the formulation of strategies to secure databases. The Government should also help to prepare hospitals for the implementation of WHO-mandated mechanisms to support response to the COVID-19 pandemic across all health sectors, and digital health solutions identified as one of the most promising approaches to addressing this health challenge.





President Paul BIYA
@PR_Paul_BIYA

Let us bear in mind the theme of this year's National Day. "Army and nation: Together let's overcome health security challenges and preserve the peace, stability and prosperity of Cameroon".
#20May2021
#PaulBiya
#Cameroon



President Paul BIYA
@PR_Paul_BIYA

Ayons à l'esprit le thème de la fête du 20 Mai 2021: « Armée et nation : Ensemble pour relever les défis de la sécurité sanitaire et préserver la paix, la stabilité et la prospérité du Cameroun ».
#20Mai2021
#PaulBiya
#Cameroun



Mohamadou Bello @Mohamad35369494 · 20 mai

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 6
La grande parade nous manque.
Que le Tout Puissant nous sorte de ce long tunnel !



Shushushirley
@Shushushirley2

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @CabinetCivilPRC et 5 autres

Indeed we should overcome the health challenges that our nation is facing...
All for one and one for all. Unity for my nation forever... 🇨🇲



~FEY l'Elu~ @yveseric12 · 20 mai

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres personnes
Vivement que ces défis de la sécurité sanitaire puissent être relevés par l'effort de tout un chacun afin de retrouver cette commémoration fraternelle par les parades de toutes sortes ; signe de la fraternité commémorative.
Continuez à être ce flambeau de paix pour le 🇨🇲



Nakombe Motte @NakombeM ·

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres personnes

Thanks Mr President.
For without Health there is no life, without the military no peace and without peace no prosperity and progress.
All your efforts for our nation to be stable and best in central Africa will be rewarded only by God.
Wish you and your family a Happy National Day



Joufel @Joufel2 · 20 mai

Bne fête de l'unité dans la diversité ! force et sagesse dans vos hautes fonctions !



Nkeng Maxime @MaximeNkeng · 20 mai

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 6 a
Merci excellence bonne fête à vous et toute votre équipe



Tala Amandja @AmandjaTala · 23 mai

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres personnes
Bonne fête à votre excellente et à toute la nation de la part de la marine marchande Camerounaise.



Ambatinda Israël @Ambatindal · 20 mai

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres personnes
Merci beaucoup Monsieur le Président !
We also wish your family and you a Happy National Day!



President Paul BIYA
@PR_Paul_BIYA

J'ai appris la tragique nouvelle des explosions survenues dans l'armurerie d'un camp militaire à Bata (Guinée Equatoriale), qui ont provoqué le décès de dizaines de personnes et des dégâts matériels très importants. [1/3]

#PaulBiya
#Cameroun



NKAKE NKAKE RODRIGUE
@rodrigue_nkake

En réponse à @PR_Paul_BIYA,
@ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Nos amitiés renouvelées au peuple équato-guinéen, frère et ami.



Halil Dalep
@Halil_d02

En réponse à @PR_Paul_BIYA,
@ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Le Cameroun étant un modèle en sens d'amitié, d'assistance et de partage, en tant que patriote je me joins au sommeté pour présenter mes condoléances les plus attristées aux frères voisins.
#JeSuisBata



marc Beau Bonné
@marcbeau83

En réponse à @PR_Paul_BIYA,
@ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Muchas gracias Señor Presidente. Por esas muestras de Fraternidad y buena Vecindad



Mbita Jérôme
@JeromeMbita

En réponse à @CabinetCivilPRC,
@diplocam_minrex et 6 autres

La solidarité sous régionale en marche



Nlep John
@JohnNlep

En réponse à @CabinetCivilPRC, @PR_Paul_BIYA et 5 autres

un important geste humanitaire pour un pays frère et ami



Oumarou Abdoul Kadiri
Merci encore et encore à son excellence Mr Paul Biya notre patriarche ...
Formidable œuvre de l'année 2021



Prl Léo Pdengui
Le processus de modernisation du Cameroun est bien en marche



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA

La disparition du Maréchal Idriss Deby Itno est une immense perte pour le Tchad, l'Afrique Centrale et notre continent, qu'il aura servi sans relâche.
#PaulBiya
#Cameroun



Cabinet Civil PRC @CabinetCivilPRC · 22 avr.

Les Chefs d'Etat de la #CEMAC saluent la mémoire du Président Déby.
#IdrissDeby
#Tchad



Oumarou @Oumarou03430871

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Un bon voisin de notre pays excellence. Un pilier de la sécurité de la sous région. Qu'Allah lui pardonne et lui face miséricorde



Abada Georges @georges_abada · 22 avr.

En réponse à @CabinetCivilPRC @PR_Paul_BIYA et 6 autres personnes
Tous nos condoléances au peuple Tchadien suite à la perte du President Deby. Nous jeunes Africaines sommes dans une grande et profonde tristesse de celui là qui n'a jamais cessé de combattre durant toute sa vie.



Rachel MEKONGO @MekongoRachel · 23 avr.

En réponse à @CabinetCivilPRC @PR_Paul_BIYA et 6 autres personnes
Toutes mes condoléances au peuple Tchadien et tte la famille proche du défunt.



Philippe OYONO @philippe_oyono · 23 avr.

En réponse à @CabinetCivilPRC @PR_Paul_BIYA et 6 autres personnes
Paix à l'âme du Président, grand défenseur de l'intégrité de l'Afrique. Toutes nos condoléances à sa famille et au peuple ami.



matt Ovambe @coach2772 · 23 avr.

En réponse à @CabinetCivilPRC @PR_Paul_BIYA et 6 autres personnes
Merci beaucoup Excellence
Toute la CEMAC et le grand Cameroun en particulier derrière vous disons
naux condoléances aux grand peuples frères et amis Tchadiens toutes nos
condoléances Coach Ovambe en Angleterre



Mahamat Abdelmanane @MAbdelmanane · 23 avr.

En réponse à @CabinetCivilPRC @PR_Paul_BIYA et 6 autres personnes
Merci infiniment à tous les chefs d'états de la zone CEMAC et en particulier de
l'Afrique qui ont souhaitée à notre Maréchal IDI leurs condoléances
physiquement et psychologiquement.C'est un acte remarquable.Que la paix, la
stabilité,la sécurité règne au tchat et en Afrique.



Ignace Bernadin Ntjono @IgnaceNtjono

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Vivement plus de stabilité dans la sous-région. Centre névralgique de l'Afrique.



FABRICE YOMI @fabrice_yomi

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Merci notre PAPA PAUL BIYA consolider les relations bilatérales entre le Cameroun et le Tchad,les ennemis de l'Afrique seront neutralisé



MBASSI BILOA @MBASSIBILOA1

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Tres belle initiave MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. Vos actions diplomatico-politiques sont d'une enorme grandeur.



President Paul BIYA ✓

@PR_Paul_BIYA

Happy Eid al-Fitr to all Muslims!

Bonne Fête du Ramadan à toute la
Communauté Musulmane !



MartheBeg

@MARTHE78612328

En réponse à @PR_Paul_BIYA

Happy feast of Ramadan feast 🌙



Ty.Ndole.Sign 🌿

@_stephanecombs

En réponse à @PR_Paul_BIYA

Al hamdulilah



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · 13 mai

Joyeuse Fête de l'Ascension à tous les Chrétiens !

Happy Ascension Day to All Christians!



Djombi Derrick 🇧🇪 🇩🇪 🇩🇪 🇩🇪

@DjombiD

En réponse à @PR_Paul_BIYA

Merci et bonne fête à toi aussi le
Père de la Nation.



Aigona (AfricanAmericanWoman4B...

@Aigona4Biden

En réponse à @PR_Paul_BIYA

Merci beaucoup mon President.
With love from Kumba 2 council.
God bless you



Lumière Divine

@LumireDivine13

En réponse à @PR_Paul_BIYA

MERCI PAPA CHERI, BONNE
FÊTE À VOUS ET À TOUTE
VOTRE FAMILLE. QUE DIEU VOUS
BENISSE ABONDAMMENT



Suiyen Solange

@MaimoSolly

En réponse à @PR_Paul_BIYA

We equally wish the Presidential
couple a happy feast of
Ascension.

État des lieux des projets de construction des barrages hydroélectriques

Status of Hydroelectric Power Plant Projects

La politique énergétique définie par le Président de la République, Paul BIYA, ces dernières années accorde une place préférentielle aux ouvrages de production hydroélectrique. C'est ainsi qu'entre 2010 et 2020, cinq ouvrages hydroélectriques ont été réalisés ou se trouvent en chantier, en adéquation avec la Nouvelle Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui accorde une grande importance aux ouvrages de production hydroélectrique. L'objectif recherché est d'aboutir à un mix énergétique où l'hydroélectricité représenterait 80% de la production de l'électricité, le reste étant consacré au gaz et au solaire.

L'état des lieux des projets de construction des ouvrages de production se présente comme suit :

The energy policy defined by the President of the Republic, Paul BIYA, over the last few years has prioritized hydroelectric power plants. Thus, between 2010 and 2020, five hydroelectric power plants were constructed or are being constructed, in line with the New National Development Strategy 2020-2030 (NDS30) which prioritizes hydroelectric power plants. The aim is to achieve an energy mix in which hydropower accounts for 80% of electrical power generation, while gas and solar power account for the remaining share.

The status of hydroelectric power plant projects is as follows:



Lom Pangar, mis en service ; usine de pied en construction.

Lom Pangar : construction of the electricity production unit.



Vue du chantier de l'usine de pied de Lom Pangar.

A view of the Lom Pangar electricity production unit.

Barrage réservoir de Lom Pangar et usine de pied (30 mégawatts)

Les travaux de construction du barrage réservoir de Lom Pangar, région de l'Est, d'une capacité de 6 milliards de m³ sont terminés depuis 2017. Cet ouvrage permet de réguler le débit du fleuve Sanaga en le maintenant à 1100 m³/s.

Le taux d'avancement des travaux de construction de l'usine de pied d'une capacité installée de 30 mégawatts (MW) ainsi que de la ligne 90 kilovolts (kV) d'évacuation d'énergie entre Lom Pangar et Bertoua, se situe à environ 45%. La fin des travaux de la ligne de transport est prévue en décembre 2021.

Avant la mise en service du barrage de Lom Pangar la centrale hydroélectrique d'Edéa, d'une puissance installée de 276 MW, ne produisait que 130 MW pendant la saison d'étiage, tandis que la centrale hydroélectrique de Songloulou produisait 290 MW malgré une puissance installée de 384 MW. Le barrage de Lom Pangar a donc permis à la centrale d'Edéa de produire désormais 220 MW et à la centrale de Songloulou 384 MW en période d'étiage. Soit un gain supplémentaire de 174 MW pour le système électrique.

Lom Pangar Impounding Dam and Power Plant at Toe of Dam (30 megawatts)

The construction of the Lom Pangar impounding dam in the East Region with a capacity of 6 billion cubic metres was completed in 2017. The dam regulates the flow of the Sanaga River by maintaining it at 1 100 m³/s.

The construction of the 30 megawatt (MW) plant at toe of dam, as well as the 90 kilovolt (kV) power transmission line between Lom Pangar and Bertoua, is at about 45% completed. The power transmission line is expected to be completed by December 2021.

Before the Lom Pangar dam was commissioned, the Edea hydroelectric power station, which has an installed capacity of 276 MW, generated only 130 MW during the low-flow season, while the Songloulou hydroelectric power station, which had an installed capacity of 384 MW, generated 290 MW. The Lom Pangar dam, therefore, enables the Edea power plant to generate 220 MW and the Songloulou power plant 384 MW during low-flow periods, representing an increase of 174 MW for the power grid.





Sortie des lignes de transport de l'énergie à Memve'ele.

Electricity transportation lines from Memve'ele dam to Yaounde.

Barrage hydroélectrique de Memve'ele (211 MW)

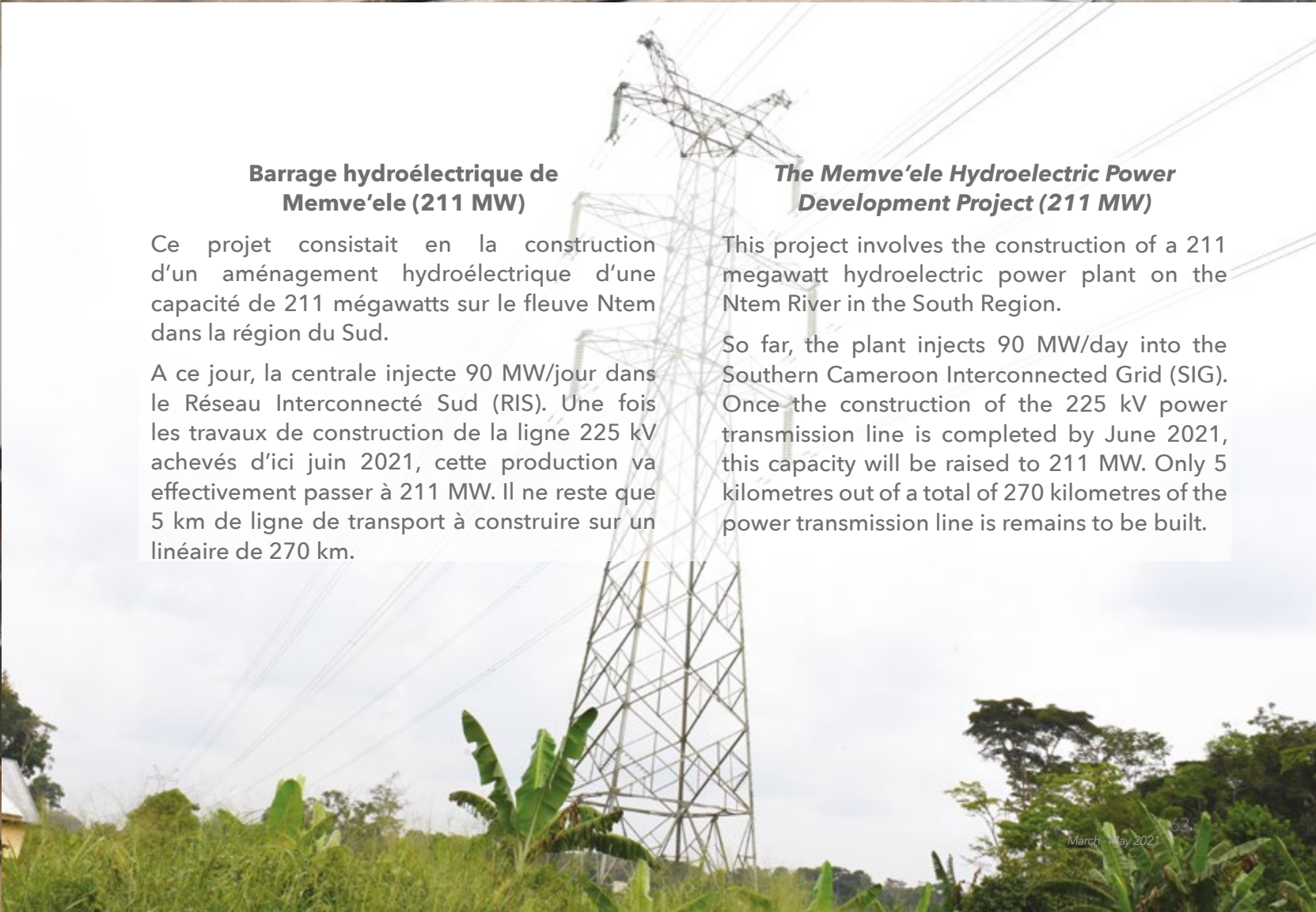
Ce projet consistait en la construction d'un aménagement hydroélectrique d'une capacité de 211 mégawatts sur le fleuve Ntem dans la région du Sud.

A ce jour, la centrale injecte 90 MW/jour dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS). Une fois les travaux de construction de la ligne 225 kV achevés d'ici juin 2021, cette production va effectivement passer à 211 MW. Il ne reste que 5 km de ligne de transport à construire sur un linéaire de 270 km.

The Memve'ele Hydroelectric Power Development Project (211 MW)

This project involves the construction of a 211 megawatt hydroelectric power plant on the Ntem River in the South Region.

So far, the plant injects 90 MW/day into the Southern Cameroon Interconnected Grid (SIG). Once the construction of the 225 kV power transmission line is completed by June 2021, this capacity will be raised to 211 MW. Only 5 kilometres out of a total of 270 kilometres of the power transmission line is remains to be built.



Centrale hydroélectrique de Mekin (15 MW)

La mise sous tension de cet ouvrage est effective depuis juin 2019. Il alimente les villes de Sangmélima, Meyomessala ainsi que des localités environnantes.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal amont (420 MW)

Ce projet porte sur la construction d'un aménagement hydroélectrique de 420 mégawatts en amont de Nachtigal sur le fleuve Sanaga, associée à une ligne de transport d'électricité double circuit de 225 kilovolts (kV) entre Nachtigal et Yaoundé. Le bouclage financier est effectif depuis le 28 décembre 2018 et les travaux de construction ont effectivement démarré le 1^{er} février 2019. La mise en service de la première turbine est envisagée pour mars 2023. La disponibilité de l'ouvrage est prévue en mars 2024. Une fois mise en service, il représentera 30% de la production du RIS permettant de renforcer l'équilibre offre-demande et de garantir une réserve en matière d'offre de production.

The Mekin Hydroelectric Dam Project (15 MW)

The Mekin power plant, which was commissioned in June 2019, provides power to Sangmelima, Meyomessala and the surrounding localities.

The Nachtigal Hydropower Project (420 MW)

The Nachtigal Hydropower Project involves the construction of a 420 megawatt hydropower plant upstream of Nachtigal on the Sanaga River. It will be linked to a 225 kilovolt (kV) double circuit transmission line between Nachtigal and Yaounde. Financing for the project was completed on 28 December 2018 and construction work effectively started on 1 February 2019. The first turbine is expected to be commissioned in March 2023. The plant will be commissioned in March 2024. Once it is operationalized, it will contribute 30% of power generation within the SIG, thus reinforcing the supply and demand equilibrium and building up a reserve in terms of power generation.



Centrale hydroélectrique de Mekin, en service.

The Mekin hydroelectricity dam goes operational.



Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak (75 MW)

Ce projet consiste en la construction d'un aménagement hydroélectrique de 75 mégawatts à Warak sur le fleuve Bini, associée à une ligne de transport d'électricité haute tension de 225 kilovolts, pour améliorer l'offre de production dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN).

Projets en perspective

L'Etat a d'ores et déjà anticipé les besoins futurs en énergie électrique à travers la maturation de nouveaux ouvrages de production d'électricité à l'instar des projets ci-après:

le projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet (600 MW)

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet sur le fleuve Dja, est un projet Inter-Etats, né de la volonté des Présidents Paul BIYA du Cameroun et Denis Sassou Nguesso du Congo. D'une capacité de 600 MW, cet ouvrage vise à doter les deux pays d'une infrastructure

The Bini Hydropower Project at Warak (75 MW)

This project aims to build a 75-megawatt hydropower plant at Warak on the Bini River, as well as a 225-kilovolt high-voltage transmission line to improve power generation in the Northern Interconnected Grid (NIG).

Future Projects

The Government has already anticipated future electrical power needs through the maturation of new power generation facilities. Examples of such projects include:

The Chollet Hydropower Project (600 MW)

The Chollet Hydroelectric Project on the Dja River is an inter-state project. It is the brainchild of Presidents Paul Biya of Cameroon and Denis Sassou Nguesso of Congo. This 600 MW-capacity power plant aims to provide power generation and transmission infrastructure for the benefit of the populations of both countries. The two Heads of State agreed to select a partner to carry out the studies, build and operate the

de production et de transport de l'électricité au bénéfice de leurs populations. Les deux Chefs d'Etat ont marqué leur accord pour la sélection d'un partenaire en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode « Build-Operate and Transfer (BOT) » de la centrale hydroélectrique.

L'aménagement hydroélectrique de Grand Eweng sur la Sanaga (1080 MW)

L'ouvrage projeté consiste en la construction d'un aménagement hydroélectrique de 1080 mégawatts (MW) au site d'Eweng sur le fleuve Sanaga, associée à une ligne de transport d'électricité. La structuration technique et financière du projet est en cours.

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Kikot

Le projet vise la construction d'un aménagement hydroélectrique d'une puissance de 460 MW, sur le site de Kikot sur le fleuve Sanaga. A ce jour, le partenaire technique EDF, a effectué une mission de « due diligence » sur le site.

Le projet de construction du barrage hydroélectrique de Menchum

Ce projet vise la construction d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 72 MW et les lignes de transport associées. Les études détaillées sont en cours d'achèvement ainsi que le processus de mobilisation du financement avec Eximbank de Chine. Ce projet permettra d'améliorer l'offre en énergie dans la région du Nord-Ouest.

Le projet de construction de l'aménagement hydroélectrique de Ndokayo (12,5 MW) et Colomines (7 MW)

Ce projet vise à développer des mini-centrales hydroélectriques dans la perspective de renforcer l'offre de production décentralisée dans la région de l'Est. L'ensemble des études sommaires, détaillées et d'impacts environnemental et social est achevé. Le processus de sécurisation foncière se poursuit.

hydropower plant based on the Build-Operate-Transfer (BOT) model.

The Grand Eweng Hydropower Project on the Sanaga River (1 080 MW)

The project concerns the construction of a 1080 megawatt (MW) hydropower plant at the Eweng site on the Sanaga River and a power transmission line. The technical and financial structuring of the project is ongoing.

The Kikot Hydroelectric Project

The project seeks is aimed at building a 460 MW hydropower facility at the Kikot site on the Sanaga River. So far, the technical partner, Electricité de France (EDF), has fielded a due diligence mission to the site.

Menchum Hydroelectric Power Plant Project

This project aims to construct a 72 MW hydroelectric power plant and related transmission lines. The final design studies are being finalized and the funds are being mobilized with Eximbank of China. When completed, this project will improve power supply in the North-West Region.

The Ndokayo (12.5 MW) and Colomines (7 MW) Hydropower Plant Projects

This project aims to develop mini hydroelectric power stations in order to strengthen decentralized power generation in the East Region. The preliminary and final design studies, as well as the environmental and social impact assessment, have been completed. The process of securing land for the project is ongoing.

The Katsina Ala Hydropower Project (285 MW)

This project will involve the construction of a 285 megawatt (MW) hydropower plant at the Kpep site on the Katsina Ala River, Menchum Division, North-West Region, and a power transmission line.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Katsina Ala (285 MW)

Ce projet comprend la construction d'un aménagement hydroélectrique de 285 mégawatts (MW) au site de Kpep sur le fleuve Katsina Ala, département de la Menchum, région du Nord-Ouest, et d'une ligne de transport d'électricité.

Pour compléter ces projets de production hydroélectrique, le Gouvernement conduit également la mise en œuvre d'un important portefeuille de projets dans le domaine du transport de l'électricité, parmi lesquels :

Le projet d'interconnexion des réseaux interconnectés Sud et Est, et du renforcement du réseau de transport des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest dont les travaux s'achèvent à la fin d'année 2021. Il permettra, d'une part, d'interconnecter la région de l'Est au RIS qui dispose d'une offre de production beaucoup plus importante. D'autre part, il dotera la région de l'Ouest d'une ligne 225 kV et d'un poste d'interconnexion. Ainsi, les populations des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest bénéficieront d'un meilleur plan de tension.

Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé dont les travaux sont en cours d'exécution. Il vise à renforcer le niveau de sécurité de l'alimentation de la capitale. En d'autres termes, ce projet permettra aux ménages d'être alimentés par un poste source voisin en cas d'indisponibilité du poste source principal. C'est ainsi qu'une boucle de 90 kv sera construite entre Oyomabang-Ngouso-Kondengui-Nkolanga-Ahala-Oyomabang.

Le projet de remise à niveau des réseaux de transport d'électricité et de réforme du secteur. Il vise à construire plusieurs infrastructures de transport sur l'ensemble du territoire. On peut citer la nouvelle ligne 400 kv entre Edéa et Yaoundé, le poste d'interconnexion à Nyom 2 et des lignes associées, les nouveaux postes sources à Yaoundé et à Douala, la ligne 225 kv entre Garoua et Maroua. Le démarrage de ces projets est imminent.

Status of Hydroelectric Power Plant Projects

To complement these hydropower projects, the Government is also implementing a large portfolio of power transmission projects. These include:

The Southern and Eastern Grid Interconnection Project, and the reinforcement of the transmission system in the West and North-West Regions, which will be completed by end-2021. It will help to interconnect the East Region to the SIG, which has a much larger power generation potential. On the other hand, it will build a 225 kV line and an interconnection station in the West Region. Thus, the populations of the West and North-West Regions will benefit from a better voltage plan.

The Project to Reinforce and Stabilize the Electricity Network in Yaounde which is ongoing. The aim of the project is to strengthen power supply to the capital. In other words, the project will help to secure power supply to households from a neighbouring source station where the main source station is not operational. A 90 kv loop will be built between Oyomabang-Ngouso-Kondengui-Nkolanga-Ahala-Oyomabang.

The Project to Upgrade the Electricity Transmission Network and Reform the Sector. The project aims to build power transmission infrastructure nationwide. These include the new 400 kv power line between Edea and Yaounde, the Nyom 2 interconnection station and related lines, the new source stations in Yaounde and Douala, and the 225 kv power line between Garoua and Maroua. The start-up of these projects is imminent.

The Project to Reinforce and Stabilize the Electricity Network in the City of Douala. The project seeks to build a 225 kV double-circuit transmission line through Mangombe-Logbaba-Logbessou-Bekoko, 90 kV transmission lines between Logbessou-Makepe and Logbessou, and transformers substations in Sodiko; extend the Ngodi Bakoko, Deido and Koumassi substations, as well as redesign the Makepe substation. Through this redundancy, households will not be affected by the breakdown of a substation as it is presently the case.

Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala. Ce projet consiste en la construction d'une ligne de transport 225 kV double terre Mangombe-Logbaba-Logbessou-Bekoko, des lignes 90 kV Logbessou-Makepe et des postes de transformation de Logbessou, Sodiko ; l'extension des postes de Ngodi Bakoko, Deido, Koumassi ainsi que la refonte du poste de Makepe. A travers cette redondance, la défaillance d'un poste ne sera pas perçue par les ménages comme c'est le cas actuellement.

Le projet d'interconnexion du RIS et RIN. C'est un important projet d'un linéaire d'environ 500 km qui consistera à faire bénéficier aux populations des régions septentrionales de l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Nachtigal par la construction d'une ligne 225 kV entre Nachtigal et Ngaoundéré avec des postes de transport à Ntui, Yoko et Tibati. Le calendrier de ce projet est aligné à la mise en service du barrage hydroélectrique de Nachtigal.

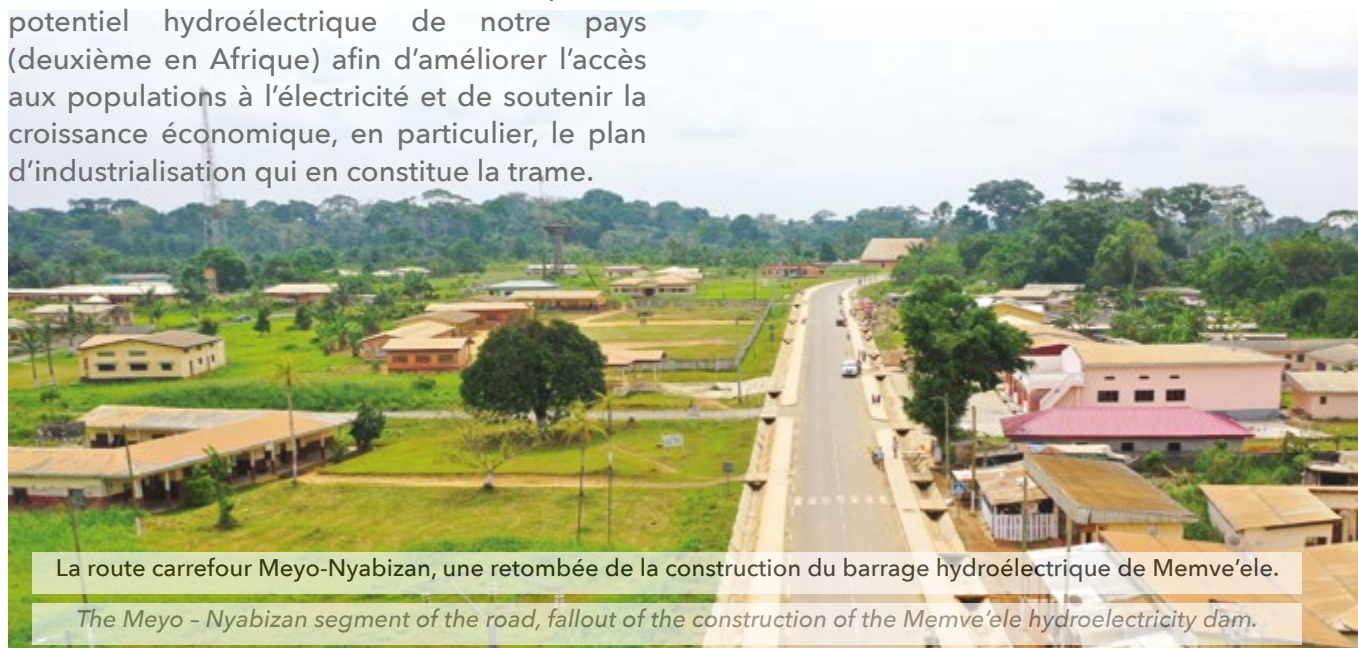
Le projet de construction d'une ligne 400 kV entre Nachtigal et Bafoussam. Le but est de sécuriser l'alimentation des régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest. Le démarrage de ce projet est prévu pour 2022.

En définitive, la mise en œuvre des projets suscités participe de la volonté du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, de valoriser l'important potentiel hydroélectrique de notre pays (deuxième en Afrique) afin d'améliorer l'accès aux populations à l'électricité et de soutenir la croissance économique, en particulier, le plan d'industrialisation qui en constitue la trame.

The SIG and NIG project. This is an important project covering about 500 kilometres which will enable the population of the northern regions to benefit from the power generated by the Nachtigal hydropower plant through the construction of a 225 kV line between Nachtigal and Ngaoundere with transmission stations at Ntui, Yoko and Tibati. The project schedule is aligned with the commissioning of the Nachtigal hydroelectric dam.

The Project to Construct a 400 kV Power Line between Nachtigal and Bafoussam. The aim is to secure power supply to the West, North-West and South-West Regions. This project will begin in 2022.

In sum, the implementation of the above-mentioned projects is consistent with the desire of the Head of State, H.E. Paul BIYA, to harness our country's substantial hydroelectric potential (the second largest in Africa) in order to improve access to electricity by the population and support economic growth, particularly the underlying Industrialization Plan.



La route carrefour Mevo-Nyabizan, une retombée de la construction du barrage hydroélectrique de Memve'ele.

The Mevo - Nyabizan segment of the road, fallout of the construction of the Memve'ele hydroelectricity dam.

Status of Hydroelectric Power Plant Projects



Intenses activités socio-économiques autour du barrage de Lom Pangar.
Intense socio-economic activity around the Lom Pangar dam.





Mars/March

Le Président de la République a pris 241 actes : 175 Décrets et 66 Arrêtés.

- **Décret N°2021/130 du 08 mars 2021** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Monsieur Mbeng Jean Nicodème et autres.
- **Décret N°2021/131 du 09 mars 2021** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Adoum Gargoum, le mardi, 9 mars 2021.
- **Decree No2021/131 of 09 March 2021** to organize a State funeral in honour of Mr Adoum Gargoum, on Tuesday, 09 March 2021.
- **Décret N°2021/132 du 10 mars 2021** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Mballa, née Nsana Bernadette Elise, du 1er mars 2020 au 1er mars 2022.
- **Décret N°2021/133 du 10 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Fonjock Ekenya Bartholomew (Mle 121 373-C), Magistrat Hors Hiérarchie, 2^{ème} groupe, 2^{ème} échelon, indice 1200.
- **Decree No2021/133 of 10 March 2021** to grant a long service pension to Mr. Fonjock Ekenya Bartholomew (Sce N°121 373-C), Judicial and Legal Officer, Super scale Group 2, incremental position 2, index 1200.
- **Décret N°2021/134 du 10 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Fouda Amombo (Mle 173 527-L), Magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115.
- **Decree No2021/134 of 10 March 2021** to grant a long service pension to Mr. Fouda Amombo (Sce N°173 527-L), Judicial and Legal Officer, Fourth scale, incremental position 2, index 1115.
- **Décret N°2021/135 du 10 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Yandja André (Mle 136 540-X), Magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115.
- **Decree No2021/135 of 10 March 2021** to grant a long service pension to Mr. Yandja André (Sce N°136 540-X), Judicial and Legal Officer, Fourth scale, incremental position 2, index 1115.
- **Décret N°2021/136 du 10 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Siewe Joseph (Mle 123 656-W), Magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115.
- **Decree No2021/136 of 10 March 2021** to grant a long service pension to Mr. Siewe Joseph (Sce N°123 656-W Judicial and Legal Officer, Fourth scale, incremental position 3, index 1115.
- **Décret N°2021/137 du 10 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Elong Martin (Mle 166 638-Q), Magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115.
- **Decree No2021/137 of 10 March 2021** to grant a long service pension to Mr. Elong Martin (Sce N°166 638-Q), Judicial and Legal Officer, Fourth scale, incremental position 3, index 1115.
- **Décret N°2021/138 du 10 mars 2021** portant avancement d'échelon (en régularisation) de Monsieur Belinga Ondoua Gervais Camille (Mle 537 967-I), Magistrat de 4^{ème} grade.
- **Decree No2021/138 of 10 March 2021** regularisation of advancement in incremental position of Mr. Belinga Ondoua Gervais Camille (Sce N°537 967-I), Judicial and Legal Officer, Fourth scale.
- **Décret N°2021/139 du 10 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Madame Metue Brigitte, épouse Dassie (Mle 372 149-K), Magistrat de 3^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 950.
- **Decree No2021/139 of 10 March 2021** to grant a long service pension to Mrs. Metue Brigitte, spouse Dassie (Sce N°372 149-K), Judicial and Legal Officer, Third scale, incremental position 3, index 950.
- **Décret N°2021/140 du 10 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Mbiaba Jean Paul (Mle 361 881-K), Magistrat de 3^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 950.
- **Decree No2021/140 of 10 March 2021** to grant a long service pension to Mr. Mbiaba Jean Paul (Sce N°361 881-K), Judicial and Legal Officer, Third scale, incremental position 3, index 950.
- **Décret N°2021/141 du 10 mars 2021** portant reversement et promotion de Madame Monebenimp Francisca, épouse Bonongkaho, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Chargée de cours de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/142 du 10 mars 2021** portant reversement de Monsieur Koutou Daouda dans le



corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.

▪ **Décret N°2021/143 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mbiang Fortengung Cornelius.

▪ **Décret N°2021/144 du 10 mars 2021** modifiant le Décret N°2018/554 du 02 octobre 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Noubosse Mathieu.

▪ **Décret N°2021/145 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Frégate Kelebian Jean.

▪ **Décret N°2021/146 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Njapa Idrissou.

▪ **Décret N°2021/147 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Mballa Mballa Roger.

▪ **Décret N°2021/148 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Tchinda Boniface.

▪ **Décret N°2021/149 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Wangba Gilbert.

▪ **Décret N°2021/150 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Bikono Joseph.

▪ **Décret N°2021/151 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Deffo.

▪ **Décret N°2021/152 du 10 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation

des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Meto'o Mengue Salomon.

▪ **Décret N°2021/153 du 11 mars 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Madame Simo Tchuinte Lucienne, épouse Simo (Mle 142 562-E), Magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115.

▪ **Decree No2021/153 of 11 March 2021** to grant a long service pension to Mrs Simo Tchuinte Lucienne, spouse Simo (Sce 142 562-E), Judicial and Legal Officer, 4th scale, incremental position 3, index 1115.

▪ **Décret N°2021/154 du 12 mars 2021** portant abaissement de grade de Monsieur Alhadji Abouna (Mle 541 040-J), Commissaire de Police, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Faits commis depuis octobre 2016.

▪ **Décret N°2021/155 du 15 mars 2021** portant avancement d'échelons de Magistrats. Madame Awono Elele Ambroise et autres.

▪ **Decree No2021/155 of 15 March 2021** promoting of the Judicial and Legal Officers. Mrs Awono Elele Ambroise and others.

▪ **Décret N°2021/156 du 15 mars 2021** portant avancement d'échelons de Magistrats. Madame Aminatou Alioum et autres.

▪ **Decree No2021/156 of 15 March 2021** promoting of the Judicial and Legal Officers. Mrs Aminatou Alioum and others.

▪ **Décret No2021/157 du 15 mars 2021** portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de la Communication. Monsieur Metuge Ekaney Philip.

▪ **Decree No2021/157 of 15 March 2021** to appoint an Inspector-General in the Ministry of Communication. Mr Metuge Ekaney Philip.

▪ **Décret N°2021/158 du 18 mars 2021** portant nomination d'Inspecteurs Généraux à la Délégation Générale à Sûreté Nationale.

▪ **Decree No2021/158 of 18 March 2021** to appoint Inspectors General at the Delegation General for National Security.

▪ **Décret N°2021/159 du 18 mars 2021** portant nomination d'Inspecteurs à la l'Inspection Générale de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

▪ **Decree No2021/159 of 18 March 2021** to appoint Inspectors at the Delegation General for National Security.

▪ **Décret N°2021/160 du 18 mars 2021** portant nomination de responsables dans les Services Centraux de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale



- **Decree No2021/160 of 18 March 2021** to appoint Officials in the Central Services of the Delegation General for National Security.
- **Décret N°2021/162 du 18 mars 2021** portant nomination de Délégués Régionaux de la Sûreté Nationale.
- **Decree No2021/162 of 18 March 2021** to appoint Regional Delegates for National Security.
- **Décret N°2021/163 du 18 mars 2021** modifiant le Décret N°2019/507 du 20 septembre 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Tangyie Chemunkwa Charles.
- **Décret N°2021/164 du 18 mars 2021** modifiant le Décret N°2013/137 du 07 mai 2013 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Um Michel Adolphe.
- **Décret N°2021/165 du 18 mars 2021** modifiant le Décret N°2013/151 du 14 mai 2013 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Etoundy Bikoe Jacques Emmanuel
- **Décret N°2021/166 du 18 mars 2021** modifiant le Décret N°2014/107 du 20 mars 2014 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Belinga Ndibi Samuel.
- **Décret N°2021/167 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Tsala François.
- **Décret N°2021/168 du 18 mars 2021** modifiant le Décret N°2020/084 du 07 février 2020 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Mamoum François.
- **Décret N°2021/169 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Banbara Elie.
- **Décret N°2021/170 du 18 mars 2021** modifiant le Décret N°2019/507 du 20 septembre 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Albert Bomonomegningue.
- **Décret N°2021/171 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Dzou Lucien.
- **Décret N°2021/172 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Kaldadak François.
- **Décret N°2021/173 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Olama Mbida Joseph Maturin.
- **Décret N°2021/174 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Etoa Eyenga.
- **Décret N°2021/175 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Matsing Thérèse.
- **Décret N°2021/176 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Konmegne Roger.
- **Décret N°2021/177 du 18 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Mofire Inoussa.
- **Décret N°2021/178 du 18 mars 2021** portant révocation des Forces de Défense, à titre de régularisation, d'un Officier de la Marine Nationale. Capitaine de Corvette Ebogo Messi Jean Guillaume.
- **Décret N°2021/179 du 19 mars 2021** portant avancement d'échelons de Magistrats. Madame Fofung Justine, épouse Wacka et autres.
- **Decree N°2021/179 of 19th March 2021** promoting of the Judicial and Legal Officers. Mrs Fofung Justine, spouse Wacka and others.



- **Décret N°2021/180 du 23 mars 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains destinés aux travaux de construction des voiries structurantes devant desservir les équipements sportifs sis au lieu-dit « Olembé » dans le Département du Mfoundi, Région du Centre.
- **Décret N°2021/181 du 31 mars 2021** portant reversement et promotion de Monsieur AMBASSA Fils Bernard, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Maître de conférences de 2^{ème} classe, 3^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/182 du 31 mars 2021** portant reversement et promotion de Madame Kouitcheu Mabeku Laure Brigitte, épouse Kouam, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Maître de conférences de 2^{ème} classe, 6^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/183 du 31 mars 2021** portant reversement de Monsieur Mbono Marcel, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 5^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/184 du 31 mars 2021** portant intégration de Monsieur Kaktcham Pierre Marie, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours Stagiaire.
- **Décret N°2021/185 du 31 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ayukegba Benedict Etchu.
- **Décret N°2021/186 du 31 mars 2021** modifiant le Décret N°2015/604 du 23 décembre 2015 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Fouda Roger Claude.
- **Décret N°2021/187 du 31 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Simo Tamafo Daniel Emmanuel.
- **Décret N°2021/188 du 31 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Soudi Seini.
- **Décret N°2021/189 du 31 mars 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ngoue Emmanuel.
- **Arrêté N°0129/CAB/PR du 02 mars 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0654/CAB/PR du 07 novembre 2018 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ntock Samuel (Mle 162 028-W), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0130/CAB/PR du 02 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0771/CAB/PR du 17 septembre 2020, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0041/CAB/PR du 25 janvier 2019 portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ngouanom Pierre Marie (Mle155 366-G), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0131/CAB/PR du 02 mars 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0012CAB/PR du 04 janvier 2018 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bayiha Nicodème (Mle 520 493-R), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0132/CAB/PR du 02 mars 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0541/CAB/PR du 13 août 2019 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Menana Etogo Hervé (Mle 599 460-V), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0133/CAB/PR du 02 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Vondou Pare (Mle 129 416-O), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0134/CAB/PR du 02 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Siri Jonas (Mle 147 320-T), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0135/CAB/PR du 02 mars 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Abeng Johnson Chi (Mle 356 359-Z), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0136/CAB/PR du 02 mars 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Joseph Lantang Fonbanla (Mle 356 876-W), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0137/CAB/PR du 02 mars 2021** portant avancement d'échelon, reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Likeng Vi Ruben (Mle 155 999-X), Officier de Police Principal.



- **Arrêté N°0138/CAB/PR du 02 mars 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Tchuenkam Tassin Suzanne épouse Djemi (Mle 520 682-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0139/CAB/PR du 02 mars 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Zofoa Amadou Yamou (Mle 366 033-T), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0140/CAB/PR du 02 mars 2021** allouant une pension d'invalidité permanente à Monsieur Manock Dieudonné (Mle 533 780-M), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0148/CAB/PR du 02 mars 2021** portant acceptation de l'offre de démission de Monsieur Donkeng Giscard Belmondo (Mle S-110 283), Gardien de la Paix de 1^{er} grade. Pour convenances personnelles, correspondance du 10 novembre 2020.
- **Arrêté N°0149/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Madame Nkounda Yvette (Mle 583 090-H), Inspecteur de Police Principale, pour abandon de poste. Fait constaté le 18 mai 2015.
- **Arrêté N°0150/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Obam Patrick (Mle 607 599-R), Inspecteur de Police Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 12 décembre 2016.
- **Arrêté N°0151/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Ndam Esaie (Mle 598 427-M), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 28 décembre 2020.
- **Arrêté N°0152/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Madame Mokoua Flora Epse Asseng (Mle 766 510-M), Gardien de la Paix 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 03 mai 2019.
- **Arrêté N°0153/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Oumar Ousmanou (Mle W-059 601), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 15 décembre 2020.
- **Arrêté N°0154/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Obase Maloba Mitach (Mle Y-059 533), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 22 août 2018.
- **Arrêté N°0155/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Dikmo Léonard (Mle 700 834-I), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 07 octobre 2015
- **Arrêté N°0156/CAB/PR du 02 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Dainone Innocents (Mle Y-107 907), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 27 octobre 2020.
- **Arrêté N°0157/CAB/PR du 02 mars 2021** autorisant le remboursement des retenues de 10% pour la pension à Monsieur Menounga Nke Fabien (Mle 606 281-L), Inspecteur de Police de 1^{er} grade révoqué.
- **Arrêté N°0158/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0900/CAB/PR du 06 novembre 2020 portant titularisation de trois cent soixante et onze (371) Officiers de Police stagiaires et avancement d'échelon de certains Officiers de Police de 1^{er} grade et portant titularisation de trois cent soixante-six (366) Officiers de Police stagiaires et avancement d'échelon de certains Officiers de Police de 1^{er} grade. Monsieur Dairou Mbourou et autres.
- **Arrêté N°0159/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0901/CAB/PR du 06 novembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre cent quatre-vingt-six (486) Officiers de Police de 1^{er} grade au grade d'Officier de Police de 2^{ème} grade et portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre cent quatre-vingt-cinq (485) Officiers de Police de 1^{er} grade au grade d'Officier de Police de 2^{ème} grade au titre de l'année 2020. Monsieur Koutoum et autres.
- **Arrêté N°0160/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0902/CAB/PR du 06 novembre 2020 portant avancement d'échelon de neuf (09) Officiers de Police de 1^{er} grade et avancement de grade au choix de quatre cent quatre-vingt-six (486) Officiers de Police de 1^{er} grade au grade d'Officier de Police de 2^{ème} grade et portant avancement d'échelon de sept (07) Officiers de Police de 1^{er} grade et avancement de grade au choix de quatre cent quatre-vingt-cinq (485) Officiers de Police de 1^{er} grade au grade d'Officier de Police de 2^{ème} grade. Monsieur Mvondo Ezzo'o Jean et autres.
- **Arrêté N°0161/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0892/CAB/PR du 04 novembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre cent quarante-sept (447) Inspecteurs de Police de 2^{ème} grade au grade d'inspecteur de Police Principal et portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre cent quarante-neuf (449) Inspecteurs



de Police de 2^{ème} grade au grade d'Inspecteur de Police Principal au titre de l'année 2020. Monsieur Korassi François et autres.

▪ **Arrêté N°0162/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0893/CAB/PR du 04 novembre 2020 portant reclassement, d'avancement de grade au choix de quatre cent quarante-sept (447) Inspecteurs de Police de 2^{ème} grade au grade d'inspecteur de Police Principal et avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police Principaux et portant reclassement, avancement de grade au choix de quatre cent quarante-neuf (449) Inspecteurs de Police de 2^{ème} grade au grade d'Inspecteur de Police Principal et avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police Principaux. Monsieur Korassi François et autres

▪ **Arrêté N°0163/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0894/CAB/PR du 04 novembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre cent trente-deux (432) Inspecteurs de Police de 1^{er} grade au grade d'Inspecteur de police de 2^{ème} grade et portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre cent trente-sept (437) Inspecteurs de Police de 1^{er} grade au grade d'Inspecteurs de police de 2^{ème} grade au titre de l'année 2020. Monsieur Mobia Issac et autres.

▪ **Arrêté N°0164/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0895/CAB/PR du 04 novembre 2020 portant reclassement, avancement de grade au choix de quatre cent trente-deux (432) Inspecteurs de Police de 1^{er} grade au grade d'Inspecteur de Police de 2^{ème} grade et avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police de 2^{ème} grade et portant reclassement, avancement de grade au choix de quatre cent trente-sept (437) Inspecteurs de Police de 1^{er} grade au grade d'Inspecteurs de Police de 2^{ème} grade et avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police de 2^{ème} grade. Monsieur Tekene Géremie et autres.

▪ **Arrêté N°0165/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0923/CAB/PR du 10 novembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement au choix de cent quatre-vingt-sept (187) Gardiens de la paix de 2^{ème} grade au grade de gardien de la Paix Principal et portant inscription au tableau d'avancement au choix de cent quatre-vingt-un (181) Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade au grade

de Gardiens de la Paix Principal au titre de l'année 2020. Monsieur Njanjo Bona André et autres.

▪ **Arrêté N°0166/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0924/CAB/PR du 10 novembre 2020 portant avancement d'échelon de certains Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade, reclassement de cent quatre-vingt-sept (187) Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade au grade de Gardien de la Paix Principal et portant avancement d'échelon de certains Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade et reclassement de cent quatre-vingt-un (181) Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade au grade de gardiens de la paix Principal. Monsieur Dogo Rolland Yunssi.

▪ **Arrêté N°0167/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0925/CAB/PR du 10 novembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de deux mille quatre cent quarante-sept (2447) Gardiens de la Paix de 1^{er} grade au grade de Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade et portant inscription au tableau d'avancement au choix de deux mille quatre-cent quarante-un (2441) Gardiens de la Paix de 1^{er} grade au grade de Gardien de la Paix de 2^{ème} grade au titre de l'année 2020. Monsieur Eloundou Martin et autres.

▪ **Arrêté N°0168/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0926/CAB/PR du 10 novembre 2020 portant avancement d'échelon de vingt-neuf (29) Gardiens de la Paix de 1^{er} grade, reclassement de deux mille quatre cent quarante-sept (2447) Gardiens de la paix de 1^{er} grade au grade de Gardiens de la Paix de 2^{ème} et portant avancement, d'échelon de trente (30) Gardiens de la Paix de 1^{er} grade, reclassement de deux mille quatre cent quarante-un (2441) Gardiens de la Paix de 1^{er} grade au grade de Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade. Monsieur Onambebe Mbida Louis Prosper et autres.

▪ **Arrêté N°0169/CAB/PR du 09 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0898/CAB/PR du 04 novembre 2020 portant inscription de neuf cent trente (930) Gardiens de la Paix Principaux sur la liste d'aptitude pour accès au cadre des Inspecteurs de Police et portant inscription de neuf cent onze (911) Gardiens de la Paix Principaux sur la liste d'aptitude pour accès au cadre des Inspecteurs de Police au titre de l'année 2020. Monsieur Batipamen Tchatat Théophile et autres.

▪ **Arrêté N°0170/CAB/PR du 09 mars 2021** plaçant Madame Kabeyen Mvondo Nathalie Pulcherie (Mle



583 343-O), Officier de Police de 2^{ème} grade, en position de disponibilité, pour une durée de cinq (05) ans éventuellement renouvelable.

- **Arrêté N°0171/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ateba Zoa Roger (Mle 506 747-L), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0172/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Wirsity Peter Binirla (Mle 366 285-J), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0173/CAB/PR du 09 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Takoua, (Mle 136 589-B), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0174/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté de Monsieur Onana Mono (Mle 366 247-W), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0175/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Choumessi Hugues (Mle 355 876-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0176/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Dougouing Janvier (Mle 156 083-W), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0177/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Sade Membile Bénédicte (Mle 147 960-U), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0178/CAB/PR du 09 mars 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mangolo Germain Louis (Mle 359 657-N), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0185/CAB/PR du 09 mars 2021** accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Temga Gabriel (Mle 702 284-M) Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0187/CAB/PR du 09 mars 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Alo'o Ndong Maurice (Mle 054 467-W), Commissaire de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0188/CAB/PR du 09 mars 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Roland Tata Dogo (Mle 599 279-E), Commissaire de Police.

- **Arrêté N°0189/CAB/PR du 09 mars 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Kaitouama Diguera Gabriel (Mle 571 119-R), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0191/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ngon à Nyam (Mle 502 758-A), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0192/CAB/PR du 09 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Akuchu Vimo Victorine (Mle 112 239-I), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0193/CAB/PR du 09 mars 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°319CAB/PR du 23 juillet 2012 portant admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Monsieur Mvogo Roger (Mle 165 817-X), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0194/CAB/PR du 09 mars 2021** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu l'Enseigne de Vaisseau der cure Adamou.
- **Arrêté N°0195/CAB/PR du 09 mars 2021** portant attribution du capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un Officier. Feu l'Adjudant-chef Donfouet late Gaston.
- **Arrêté N°0196/CAB/PR du 09 mars 2021** portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Sergent-chef Tchobwe Célestin.
- **Arrêté N°0197/CAB/PR du 12 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tumasang Martin Nche (Mle 155 948-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0198/CAB/PR du 12 mars 2021** portant abaissement de grade à Madame Bies Scholastique épouse Mbouombouo Mefire (Mle 599 684-A), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0199/CAB/PR du 12 mars 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Mosima Nusta Peter (Mle 520 079-S), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0200/CAB/PR du 12 mars 2021** portant abaissement de grade de Monsieur Foe Ahanda Hervé (Mle 608 074-K), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0201/CAB/PR du 12 mars 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Ava Ntem Jean Wilfried (Mle 595 854-V), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade.



- **Arrêté N°0202/CAB/PR du 15 mars 2021** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Njah Joseph Fomdu (Mle 356 750-B) Officier de Police de 2^{ème} Grade.
- **Arrêté N°0203/CAB/PR du 15 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Dorothy Lem Shu épouse Nguimo (Mle 503 221-B), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0204/CAB/PR du 15 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Neiguissa Augustin (Mle 156 256-N), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0205/CAB/PR du 15 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Eyebe André Téléphore (Mle 147 672-S), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0206/CAB/PR du 15 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tchana Martin (Mle 502 139-K), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0207/CAB/PR du 15 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mezepo Pierre (Mle 506 185-M), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0208/CAB/PR du 15 mars 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°380CAB/PR du 03 juin 2020 portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ghenghan Lamlenn Patrick (Mle 366 037-T), Commissaire de Police Principal décédé, puis allouant les pensions de réversions et d'invalidité à ses ayants cause.
- **Arrêté N°0210/CAB/PR du 15 mars 2021** autorisant le remboursement des retenues de 10 % pour pension à Mademoiselle Essaga Edzente Nadège Thérèse (Mle 595 226-V), Inspecteur de Police de 1^{er} grade révoquée.
- **Arrêté N°0211/CAB/PR du 15 mars 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Abanda Abanda Pascal (Mle 598 045-Q), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour manquements aux consignes et négligences ayant entraîné la perte d'une arme de service et d'un chargeur garni de 15 munitions. Fait commis le 23 juillet 2019.
- **Arrêté N°0212/CAB/PR du 15 mars 2021** portant abaissement d'échelon à Madame Zam Lydie Fanny (Mle K-060 020), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes et faute contre l'honneur,

le devoir et la probité. Fait commis dans la nuit de 26 au 27 mai 2019.

- **Arrêté N°0213/CAB/PR du 16 mars 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njah Joseph Fondu (Mle 356 750-B), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0214/CAB/PR du 18 mars 2021** portant nomination de responsables dans les Services Centraux de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.
- **Order N°0214/CAB/PR of 18 March 2021** to appoint officials in the Central Services of the Delegation General for National Security.
- **Arrêté N°0216/CAB/PR du 18 mars 2021** portant nomination de responsables dans les Services Centraux et Extérieurs de la Division Spéciale de Contrôle des Services.
- **Order N°0216/CAB/PR of 18 March 2021** to appoint officials at the Central and External Services of the Special Police Services Supervision Division.
- **Arrêté N°0217/CAB/PR du 18 mars 2021** portant nomination de responsables au Centre National de Production des Titres Identitaires.
- **Order N°0217/CAB/PR of 18 March 2021** to appoint officials at the National Centre for the Production of Identification Documents.
- **Arrêté N°0218/CAB/PR du 18 mars 2021** portant nomination de responsables dans les Services Extérieurs de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale. Monsieur Abe Abe Max II et autres.
- **Order N°0218/CAB/PR of 18 March 2021** to appoint officials of the External Services of the Delegation General for National Security.
- **Arrêté N°0219/CAB/PR du 18 mars 2021** portant modification de l'Arrêté N°732CAB/PR du 22 novembre 2017 modifiant l'Arrêté N°0711CAB/PR du 23 décembre 2015 modifiant l'Arrêté N°583CAB/PR du 05 novembre 2002 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Tchuankan André.
- **Arrêté N°0220/CAB/PR du 18 mars 2021** portant modification de l'Arrêté N°837CAB/PR du 03 décembre 2008 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Beme Moudassi Mathieu.
- **Arrêté N°0221/CAB/PR du 18 mars 2021** modifiant l'Arrêté N°09002350/AM//MINDEF/02214 du 23 décembre 2009 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Besong Monica.



- **Arrêté N°0222/CAB/PR du 18 mars 2021** modifiant l'Arrêté N°0701/CAB//PR/ du 17 décembre 2015 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Toguem Simplicie Abigail.
- **Arrêté N°0223/CAB/PR du 18 mars 2021** modifiant l'Arrêté N°16002411/AM/MINDEF/02214 du 23 novembre 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Adjudant Babissi Isaac.
- **Arrêté N°0224/CAB/PR du 18 mars 2021** modifiant l'Arrêté N°16002685/AM//MINDEF/02214 du 29 décembre 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Ngunyi Azemchop Christabel.
- **Arrêté N°0225/CAB/PR du 18 mars 2021** modifiant l'Arrêté N°18001881/AM//MINDEF/ 02214 du 27 décembre 2018 portant concession d'une pension permanente d'invalidité. Sous- Lieutenant Nsale Angèle.
- **Arrêté N°0226/CAB/PR du 18 mars 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Vaisseau Betangane.
- **Arrêté N°0227/CAB/PR du 18 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Mfomo Jacques Théodore.
- **Arrêté N°0228/CAB/PR du 18 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Lieutenant-colonel Epie Ngome Wilson.
- **Arrêté N°0229/CAB/PR du 18 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Ango Jean Michel.
- **Arrêté N°0230/CAB/PR du 18 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Batoum Lipot Michel Romuald.
- **Arrêté N°0231/CAB/PR du 18 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant Haman Samuel.
- **Arrêté N°0232/CAB/PR du 18 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Djakebah Olga (Mle 156 132-K), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0239/CAB/PR du 18 mars 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Saidou Ahmadou Bobbo (Mle 599 367-E), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0240/CAB/PR du 18 mars 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Tchuenbou Gabriel (Mle 162 691-M), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0241/CAB/PR du 18 mars 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Wandala Jean (Mle 582 671-S), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0242/CAB/PR du 18 mars 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Noa Elundu Dominique (Mle 077 637-Q), Officier de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0243/CAB/PR du 18 mars 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Ndapain Pierre (Mle 079 420-O), Officier de Police de 2^{ème} grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0247/CAB/PR du 23 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Adamou Alioum (Mle 520 507-M), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0248/CAB/PR du 23 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Akamba Marie Solange (Mle 501 152-K), Commissaire divisionnaire.
- **Arrêté N°0249/CAB/PR du 23 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kouam Pierre (Mle 153 088-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0250/CAB/PR du 23 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mouncharou Mama (Mle 164 170-U), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0251/CAB/PR du 23 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Akidi (Mle 157 011-I), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0252/CAB/PR du 23 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Biliguineye Lucien (Mle 147 652-A), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0253/CAB/PR du 23 mars 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Titashipu Christopher Robwondzeh (Mle 356 812-Z), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0254/CAB/PR du 23 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Matta Henri (Mle 145 299-Z), Officier de Police Principal.



- **Arrêté N°0255/CAB/PR du 23 mars 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Bessala Ayete Jean Théophile (Mle 011 678-W), Officier de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0256/CAB/PR du 23 mars 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Ajah Etapale Bernard (Mle 129 981-I), Officier de Police de 2^{ème} grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0259/CAB/PR du 23 mars 2021** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Belinga Thomas (Mle 370 239-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0260/CAB/PR du 23 mars 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0695/CAB/PR du 10 octobre 2019 portant avancement d'échelon et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mformoh Nkwo Martin (Mle 149 734-J), Officier de Police de 2^{ème} grade révoqué.
- **Arrêté N°0261/CAB/PR du 23 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Ekoe Tobie Eric Armand (Mle 571 737-Y), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 16 janvier 2019.
- **Arrêté N°0262/CAB/PR du 23 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Zoatcham Eric Bertrand (Mle 597 512-I), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 30 janvier 2020.
- **Arrêté N°0263/CAB/PR du 23 mars 2021** portant abaissement de grade à Monsieur Lingue Doua Ismahila (Mle J-056 493), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour manquement à la subordination hiérarchique pour non exécution d'un ordre reçu. Fait commis courant octobre 2018.
- **Arrêté N°0264/CAB/PR du 23 mars 2021** portant abaissement de grade à Monsieur Nga Thierry Lazard (Mle 570 522-T), Inspecteur de Police Principal, pour abandon d'un poste de garde, négligence grave ayant entraîné la perte d'une arme de service et d'un chargeur garni de 10 munitions. Fait commis dans la nuit du 18 au 19 décembre 2017.
- **Arrêté N°0265/CAB/PR du 23 mars 2021** portant abaissement d'échelon à Monsieur Melingui Mani Gérard Erick (Mle 766 454-T), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour manquements aux consignes, désobéissance formelle à un ordre donné et refus de participer à un service commandé. Fait commis le 25 janvier 2019.
- **Arrêté N°0267/CAB/PR du 24 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Toubé Godefroy (Mle 149 259-I), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0269/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Général de Brigade Essoh Jules César.
- **Arrêté N°0270/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Mbida Abah Dieudonné Jean Chrysostome.
- **Arrêté N°0271/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Obah Martial Dieudonné.
- **Arrêté N°0272/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Corvette retraité Bah Tembeng John.
- **Arrêté N°0273/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Owondi Essomba Paulin Marie.
- **Arrêté N°0274/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Balogog Patrick William.
- **Arrêté N°0275/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Makomo Augustin.
- **Arrêté N°0276/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ovo Bengono.
- **Arrêté N°0277/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe Yoh Belea Célestin.
- **Arrêté N°0278/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Bille Ntyame Emmanuel.
- **Arrêté N°0279/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Kaye Noubi Félix.
- **Arrêté N°0280/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Magne Périne Fanny.
- **Arrêté N°0281/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Numa Sheryko.



- **Arrêté N°0282/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Pempeme Mounpain.
- **Arrêté N°0283/CAB/PR du 24 mars 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Zoutene Wandjie.
- **Arrêté N°0284/CAB/PR du 25 mars 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°105/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Anzeban Jean Claude (Mle 520 841-H), Officier de Police Principal Révoqué.
- **Arrêté N°0286/CAB/PR du 29 mars 2021** allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à l'ayant cause de Monsieur Hamidou Mohamadou (Mle 055 091-E), Commissaire Divisionnaire décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0287/CAB/PR du 29 mars 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Moussa Bappa (Mle 136 669-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0288/CAB/PR du 29 mars 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Nkwentamo Benmilton Mbeare (Mle 110 095-A), Commissaire de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0289/CAB/PR du 29 mars 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ehawa Mathias (Mle 359 681-H), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0290/CAB/PR du 29 mars 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Moko Ndjallo Marcel (Mle 366 493-U), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0294/CAB/PR du 29 mars 2021** allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tatah Joseph Makia (Mle 172 504-Z), Officier de Police de 2^{ème} grade révoqué.
- **Arrêté N°0295/CAB/PR du 29 mars 2021** portant révocation d'office de Monsieur Dinnamou Agolsia Martin (Mle U-057 782), Gardien de la Paix de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0301/CAB/PR du 31 mars 2021** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension temporaire d'orphelins et réversion d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Donfack Dieudonné.
- **Arrêté N°0302/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Biloa Louis.
- **Arrêté N°0303/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Dimalet Ntchoreret Henri.
- **Arrêté N°0304/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Hamadjam Hamadjida Réné.
- **Arrêté N°0305/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Yufon Daniel.
- **Arrêté N°0306/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Daniel Ngomba Molombe.
- **Arrêté N°0307/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Enyegue Antoine Benoît.
- **Arrêté N°0308/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Kamga Edwige Laure.
- **Arrêté N°0309/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension temporaire permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Makembe Ngaka Pierre Aimé.
- **Arrêté N°0310/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession et réversion d'une pension temporaire permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Colonel Ekenglo Ewondjo Emmanuel.
- **Arrêté N°0311/CAB/PR du 31 mars 2021** portant concession d'une pension de réversion à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Capitaine Kamnang Jean.
- **Arrêté N°0312/CAB/PR du 31 mars 2021** portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un personnel non-Officier. Feu le Maréchal-des-Logis-Chef Bissou Pascal Garsmer.



Avril/April

Le Président de la République a promulgué neuf (09) Lois, 65 Décrets et 95 Arrêtés, soit 169 textes.

- **Loi N°2021/001 du 16 avril 2021** portant ratification de l'Ordonnance N°2021/001 du 19 janvier 2021 portant prorogation à l'égard du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des effets de l'Accord de partenariat économique Cameroun-Union Européenne.
- **Law No2021/001 of 16 April 2021** to ratify Ordinance N°2021/1 of 19 January 2021 to extend the effects of the Cameroon-European Union Economic Partnership Agreement to the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland.
- **Loi N°2021/002 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord sur le transfèrement des personnes condamnées à une peine privative de liberté entre la République du Cameroun et la République Fédérative du Brésil, signé le 03 septembre 2019 à Brasilia.
- **Law No2021/002 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Agreement between the Republic of Cameroon and the Federative Republic of Brazil, on the transfer of persons sentenced to deprivation of liberty, signed in Brasilia on 03 September 2019.
- **Loi N°2021/003 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord d'extradition entre la République du Cameroun et la République Fédérative du Brésil, signé le 03 septembre 2019 à Brasilia.
- **Law No2021/003 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the extradition Agreement between the Republic of Cameroon and the Federative Republic of Brazil signed in Brasilia on 03 September 2019.
- **Loi N°2021/004 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord-cadre Militaire entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République de Turquie, signé le 30 janvier 2018 à Ankara.
- **Law No2021/004 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Military Framework Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Republic of Turkey, signed in Ankara on 30 January 2018.
- **Loi N°2021/005 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de Coopération entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République de Turquie en matière de formation Militaire, signé le 30 janvier 2018 à Ankara.
- **Law No2021/005 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Military Training Cooperation Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Republic of Turkey, signed in Ankara on 30 January 2018.
- **Loi N°2021/006 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement des Emirats Arabes Unis, tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signé le 13 juillet 2017 à Dubaï.
- **Law No2021/006 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Treaty between the Republic of Cameroon and the United Arab Emirates for the avoidance of double Taxation and prevention of Tax evasion in respect on income Tax, signed in Dubai on 13 July 2017.
- **Loi N°2021/007 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de Georgetown, révisé les 09 et 10 décembre 2019 à Nairobi.
- **Law No2021/007 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Georgetown Agreement revised in Nairobi on 9 and 10 December 2019.
- **Loi N°2021/008 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.
- **Law No2021/008 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Marrakech Treaty to facilitate access to published works for persons who are blind visually impaired or otherwise print disabled.



- **Loi N°2021/009 du 16 avril 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de Coopération entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement des Emirats Arabes Unis, relatif à la facilitation d'obtention de Visas, signé à Dubaï le 29 octobre 2019.
- **Law No2021/009 of 16 April 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Cooperation Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the United Arab Emirates on Visa facilitation, signed in Dubai on 29 October 2019.
- **Décret N°2021/190 du 01 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Bomo Cyriaque Patrice.
- **Décret N°2021/191 du 01 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Essama Owona Vincent de Paul.
- **Décret N°2021/192 du 01 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Onana Ambassa Apollinaire.
- **Décret N°2021/193 du 01 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Ateba Ateba.
- **Décret N°2021/194 du 01 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Bomba Atanga Thaddée.
- **Décret N°2021/195 du 01 avril 2021** modifiant le Décret N°2018/020 du 10 janvier portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Eloundou Ayissi Hubert.
- **Décret N°2021/196 du 01 avril 2021** portant nomination d'un Secrétaire Général au Ministère de l'Administration Territoriale. Monsieur Edoa Effa Yves Christian.
- **Decree No2021/196 of 01 April 2021** to appoint a Secretary-General in the Ministry of Territorial Administration. Mr. Edoa Effa Yves Christian.
- **Décret N°2021/197 du 01 avril 2021** portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de l'Administration Territoriale. Monsieur Mamoudou.
- **Decree No2021/197 of 01 April 2021** to appoint an Inspector-General in the Ministry of Territorial Administration. Mr. Mamoudou.
- **Décret N°2021/201 du 05 avril 2021** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Alim Hayatou, décédé le 05 avril 2021 à Yaoundé.
- **Decree No2021/201 of 05 April 2021** to organize a State funeral in honour of Mr Alim Hayatou, died on 05 April 2021 in Yaoundé.
- **Décret N°2021/202 du 05 avril 2021** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Pascal Monkam, décédé le 27 février 2021 à Prétoria (Afrique du Sud).
- **Decree No2021/202 of 05 April 2021** to organize a State funeral in honour of Mr Pascal Monkam, died on 05 April 2021 in Pretoria (South Africa).
- **Décret N°2021/203 du 07 avril 2021** autorisant l'extradition vers la République de Turquie du nommé Onyewuchi Collins Nwaneri.
- **Décret N°2021/204 du 09 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mbendou Ernest.
- **Décret N°2021/205 du 09 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ndema Siang Robert.
- **Décret N°2021/206 du 09 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Hamadou Oumarou Zaïmba.
- **Décret N°2021/207 du 09 avril 2021** accordant une prolongation d'activité à un Contractuel d'Administration. Monsieur Ebango Mbesse Roger, pour une durée de (02) deux ans, du 05 juin 2021 au 05 juin 2023.
- **Décret N°2021/208 du 14 avril 2021** portant nomination des membres de l'Assemblée Générale de la Société Nationale des Mines (SONAMINES) Monsieur Moh Tangongho Sylvester et autres.



- **Decree No2021/208 of 14 April 2021** to appoint Members of the General Meeting of the National Mining Corporation (SONAMINES). Mr. Moh Tangongho Sylvester and others.
- **Décret N°2021/209 du 14 avril 2021** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Mines (SONAMINES) Monsieur Moussa Blaise et autres.
- **Decree No2021/209 of 14 April 2021** to appoint Members of the Board of Directors of the National Mining Corporation (SONAMINES). Mr. Moussa Blaise and others.
- **Décret N°2021/210 du 19 avril 2021** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Elève-Officier Médecin Iyah Britney Fondo Onana.
- **Décret N°2021/211 du 19 avril 2021** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Elève-Officier Médecin Mballa Menyoko Estelle Tatiana.
- **Décret N°2021/212 du 19 avril 2021** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Elève-Officier d'Active des Forces Tatchim Alfred Brice.
- **Décret N°2021/213 du 19 avril 2021** portant révocation des Forces de Défense, à titre de régularisation, d'un Officier de la Marine Nationale. Capitaine de Frégate Epopa Gilles Théodore, pour condamnation à une peine d'emprisonnement n'entraînant pas la perte du grade.
- **Décret N°2021/214 du 19 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Hamoa Simon.
- **Décret N°2021/215 du 19 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ntamag Emile.
- **Décret N°2021/216 du 19 avril 2021** modifiant le Décret N°2019/428 du 22 août 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Tchoukeu Eugène.
- **Décret N°2021/217 du 19 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation

des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Chanchi Munku Michaël.

- **Décret N°2021/218 du 19 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Banog Jacques.
- **Décret N°2021/219 du 19 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Mekulu Daniel.
- **Décret N°2021/220 du 19 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Meng Vendane Nyate Ismaël.
- **Décret N°2021/221 du 19 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Mvogo Tobie.
- **Décret N°2021/222 du 20 avril 2021** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Tchoupsia Augustin. Du 04 juin 2019 au 04 juin 2021.
- **Décret N°2021/225 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Kenfack Sadem Christian dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/226 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Totouom Fotue Luc Armand dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/227 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Mback Wara Abel Hubert dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/228 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Haman Monglo dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/229 du 22 avril 2021** portant intégration de Madame Ngo Bilong Adèle Micheline, épouse Amoa, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargée de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.



- **Décret N°2021/230 du 22 avril 2021** portant reversement de Monsieur Mvogo Alain dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/231 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Nguina Ekeme Paulin Bertrand dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/232 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Kollo Bandibeno Innocents dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/233 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Bon André Firmin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/234 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Nangué Alexis dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/235 du 22 avril 2021** portant intégration de Monsieur Ngouo Tchio Herbert Rostand dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/236 du 22 avril 2021** portant naturalisation de Madame Abera Doris (Rwanda).
- **Decree N°2021/236 of 22 April 2021** to grant Cameroonian nationality. Ms. Abera Doris (Rwanda).
- **Décret N°2021/237 du 22 avril 2021** portant naturalisation de Monsieur Beneloum Toubaro (Tchad).
- **Decree No2021/237 of 22 April 2021** to grant Cameroonian nationality. Mr. Beneloum Toubaro (Tchad)
- **Décret N°2021/238 du 23 avril 2021** modifiant le Décret N°2018/555 du 02 octobre 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ntabchu Emmanuel Wanda.
- **Décret N°2021/239 du 23 avril 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ebohdian Gabriel.
- **Décret N°2021/240 du 26 avril 2021** portant nomination de la Présidente du Conseil d'administration

de l'Imprimerie nationale. Madame Ngomo Angéline Florence, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

- **Decree No2021/240 of 26 April 2021** to appoint the Board Chairperson of the National Printing Press. Ms. Ngom Angeline Florence, for a three years term of office, renewable once.
- **Décret N°2021/241 du 27 avril 2021** portant intégration et promotion de Monsieur Mayegle François Xavier dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/242 du 27 avril 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Mah André dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/243 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord sur l'extradition entre la République du Cameroun et la République fédérative du Brésil, signé le 03 septembre 2019 à Brasilia.
- **Decree No2021/243 of 27 April 2021** to ratify the Extradition Agreement between the Republic of Cameroon and the Federative Republic of Brazil, signed in Brasilia on 3 September 2019.
- **Décret N°2021/244 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord sur le transfèrement des personnes condamnées à une peine privative de liberté entre la République du Cameroun et la République fédérative du Brésil, signé le 03 septembre 2019 à Brasilia.
- **Decree No2021/244 of 27 April 2021** to ratify the Agreement between the Republic of Cameroon and the Federative Republic of Brazil, on the transfer of persons sentenced to deprivation of liberty, signed in Brasilia on 3 September 2019.
- **Décret N°2021/245 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement des Emirats arabes unis relatif à la facilitation d'obtention de visas, signé à Dubaï le 29 octobre 2019.
- **Decree No2021/245 of 27 April 2021** to ratify the Cooperation Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the United Arab Emirates on visa facilitation, signed in Dubai on 29 October 2019.
- **Décret N°2021/246 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord entre le gouvernement de



la République du Cameroun et le gouvernement des Emirats arabes unis tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signé le 13 juillet 2017 à Dubaï.

▪ **Decree No2021/246 of 27 April 2021** to ratify the Treaty between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the United Arab Emirates, for the avoidance of double taxation and the prevention of tax evasion In respect of income, signed on the July 2017 in Dubai.

▪ **Décret N°2021/247 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord de Georgetown, révisé les 09 et 10 décembre 2019 à Nairobi.

▪ **Decree No2021/247 of 27 April 2021** to ratify the Georgetown Agreement revised in Nairobi on 9 and 10 December 2019.

▪ **Décret N°2021/248 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord de Coopération entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République de Turquie en matière de formation Militaire, signé le 30 janvier 2018 à Ankara.

▪ **Decree No2021/248 of 27 April 2021** to ratify the Military Training Cooperation Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Republic of Turkey, signed in Ankara on 30 January 2018.

▪ **Décret N°2021/249 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord-cadre Militaire entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République de Turquie, signé le 30 janvier 2018 à Ankara.

▪ **Decree No2021/249 of 27 April 2021** to ratify the Military Framework Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Republic of Turkey, signed in Ankara on 30 January 2018.

▪ **Décret N°2021/250 du 27 avril 2021** portant ratification du traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

▪ **Decree No2021/250 of 27 April 2021** to ratify the Marrakech Treaty to facilitate Access to Published for Persons who are blind, visually impaired or otherwise Print Disabled.

▪ **Décret N°2021/251 du 27 avril 2021** portant nomination d'un responsable au Ministère de

l'Agriculture et du Développement Rural. Inspecteur Général : Monsieur Abakachi.

▪ **Decree No2021/251 of 27 April 2021** to appoint an official at the Ministry of Agriculture and Rural Development. Inspector General: Mr. Abakachi.

▪ **Décret N°2021/252 du 27 avril 2021** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à souscrire auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), aux 224 parts supplémentaires, aux conditions et modalités énoncées au paragraphe 3 de la résolution N°663 du Conseil des gouverneurs, intitulée « augmentation générale du capital 2018 », ainsi qu'aux 259 parts supplémentaires, aux conditions et modalités énoncées au paragraphe 3 de la résolution N°664 du Conseil des gouverneurs, intitulée « augmentation sélective du capital 2018 », à hauteur de 7 279 115,9 dollars US, soit 5 404 448 dollars US au titre de la souscription à l'augmentation générale de capital et 1 874 667,9 dollars US au titre de la souscription à l'augmentation sélective du capital.

▪ **Decree No2021/252 of 27 April 2021** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to subscribe, with the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), to 224 additional shares under the terms and conditions set forth in paragraph 3 of Resolution N° 663 of the Board of Governors entitled "2018 General Capital Increase" and to 259 additional shares under the terms and conditions set forth in paragraph 3 of Resolution N°664 of the Board in paragraph 3 of entitled "2018 Selective capital Increase", amounting to USD 7 279 115,9 of which USD 54 04 448 as subscription for the General Capital Increase, and USD 1 874 667. 9 as subscription for the Selective Capital Increase.

▪ **Décret N°2021/253 du 27 avril 2021** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à souscrire auprès de la Société Financière Internationale (SFI), aux 2531 parts supplémentaires, aux conditions et modalités énoncées au paragraphe 4 de la résolution N°272 du Conseil des gouverneurs, intitulée « augmentation générale du capital 2018 », et à 2174 parts supplémentaires, aux conditions et modalités énoncées au paragraphe 5 de la résolution N°271 du Conseil des gouverneurs, intitulée « augmentation sélective du capital 2018 », à hauteur de 4 705 000 dollars US, soit 2 531 000 dollars US au titre de la souscription à l'augmentation



générale de capital et 2 174 000 dollars US au titre de la souscription à l'augmentation sélective du capital.

▪ **Decree No2021/253 of 27 April 2021** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to subscribe, with the International Finance Corporation (IFC), to 2531 additional shares under the terms and conditions set forth in paragraph 4 of Resolution N° 272 of the Board of Governors entitled "2018 General Capital Increase" and to 2174 additional shares under the terms and conditions set forth in paragraph 5 of Resolution N°271 of the Board of Governors entitled "2018 Selective Capital Increase", amounting to USD 4 705 000 of which USD 2 531 000 as subscription for the General Capital Increase, and USD 2174 000 as subscription for the Selective Capital Increase.

▪ **Décret N°2021/254 du 27 avril 2021** portant ratification de l'Accord de prêt N°2100150038546 d'un montant de 2 millions d'unités de compte, soit environ 1,6 milliard de francs CFA, conclu le 20 février 2021 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement partiel de l'étude de faisabilité pour le prolongement de la ligne ferroviaire entre le Cameroun et le Tchad.

▪ **Decree No2021/254 of 27 April 2021** to ratify Loan Agreement N°2100150038546 for an amount of 2 million Units of Account, or approximately 1,6 billion CFA francs, signed on 20 February 2021 between the Republic of Cameroon and the African Development Fund (ADF), for the partial financing of the Feasibility Study on the Extension of the Cameroon-Chad Railway Line.

▪ **Arrêté N°0313/CAB/PR du 01 avril 2021** modifiant l'Arrêté N° 0059/CAB/PR du 07 mars 2012 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Vaisseau Njou Atangana Alphonse Marie.

▪ **Arrêté N°0314/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Anaba Lazare.

▪ **Arrêté N°0315/CAB/PR du 01 avril 2021** modifiant l'Arrêté N° 649/CAB/PR du 10 août 2010 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Ondanga Japhet Sylvain.

▪ **Arrêté N°0316/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Frégate Eyenga Mimbang Adolphe Olivier.

▪ **Arrêté N°0317/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Corvette Nono Ngassop Clément.

▪ **Arrêté N°0318/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Embinmague Eloumou Céline Anastasie.

▪ **Arrêté N°0319/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Garba Justin.

▪ **Arrêté N°0320/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Mbarde Bertin.

▪ **Arrêté N°0321/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Siade Kiyeck Barnabé.

▪ **Arrêté N°0322/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe Sadou dit Toukoke Edouard.

▪ **Arrêté N°0323/CAB/PR du 01 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Sous-lieutenant Banack Dieudonné.

▪ **Arrêté N°0324/CAB/PR du 07 avril 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nchu Joseph Suh (Mle 156 138-B), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0329/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Doura.

▪ **Arrêté N°0330/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Vaisseau Dobo Mantam Benjamin Isaïe.

▪ **Arrêté N°0331/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Kaldadak Koufagued.

▪ **Arrêté N°0332/CAB/PR du 09 avril 2021** portant nomination du Secrétaire Général de la Communauté Urbaine de Nkongsamba. Monsieur Wangue Georges Liberti.

▪ **Arrêté N°0333/CAB/PR du 09 avril 2021** portant nomination du Secrétaire Général de la Communauté Urbaine de Bertoua. Monsieur Guiwa Ndombe Thierry Narcice.

▪ **Arrêté N°0334/CAB/PR du 09 avril 2021** portant nomination du Secrétaire Général de la Communauté Urbaine de Douala. Monsieur Metha Armand Charles.



- **Arrêté N°0335/CAB/PR du 09 avril 2021** portant nomination du Secrétaire Général de la Communauté Urbaine de Bamenda. Madame Suly Kwatila Annabela, Epse Dzevesen.
- **Arrêté N°0336/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Fregate Awono Louis Thadée.
- **Arrêté N°0337/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Peka Maurice.
- **Arrêté N°0338/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Satag Yelem Nadine flore.
- **Arrêté N°0339/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ndi Ndi Daniel Austin.
- **Arrêté N°0340/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ngo Manguelle Josiane Nadine.
- **Arrêté N°0341/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Tinsedi Albert.
- **Arrêté N°0342/CAB/PR du 09 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. L'Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Feugang Noussi Bernard.
- **Arrêté N°0343/CAB/PR du 09 avril 2021** portant attribution du capital-décès quintuplé, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu Capitaine Kom Bakam François.
- **Arrêté N°0344/CAB/PR du 09 avril 2021** portant attribution du capital-décès quintuplé et concession d'une pension temporaire d'orphelin d'un Officier. Feu Lieutenant Njillie Fifen Frédéric Olivier.
- **Arrêté N°0345/CAB/PR du 14 avril 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Agouna Youmsala (Mle 136 569-J), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0346/CAB/PR du 14 avril 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Wawe Pierre (Mle 162 681-R), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°347/CAB/PR du 14 avril 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Martin Sangnyuy Lemfon (Mle 599 213-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°348/CAB/PR du 14 avril 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Owona Ngono Dieudonné Paul (Mle 369 713-A), Officier de Police principal.
- **Arrêté N°349/CAB/PR du 14 avril 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Doumbour Gildas (Mle 502 260-N), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0350/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Enow Joseph Eyong.
- **Arrêté N°0351/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Chimala Jonas.
- **Arrêté N°0352/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Douala Goulmaya.
- **Arrêté N°0353/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Yanick Nkake Christian Thierry.
- **Arrêté N°0354/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Annoh-Njah Nugangha Anselin.
- **Arrêté N°0355/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Kouawou Nguewou Clément Daniel.
- **Arrêté N°0356/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Mbita Jean Paul.
- **Arrêté N°0357/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Simang Mang.
- **Arrêté N°0358/CAB/PR du 19 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Zambo Belinga Albert.
- **Arrêté N°0359/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Foumane Alfred.
- **Arrêté N°0360/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Tamunjoh Sammy Nkwenti.
- **Arrêté N°0361/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Nkongo Justin.
- **Arrêté N°0362/CAB/PR du 23 avril 2021** modifiant l'Arrêté n°0078CAB/PR du 15 janvier 2018 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à



un Officier. Chef de Bataillon Obame Mvongo Pascal.

- **Arrêté N°0363/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de vaisseau Ndongo Joseph.
- **Arrêté N°0364/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de vaisseau Nchinju Eric.
- **Arrêté N°0365/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Saha Fobasso Elvis.
- **Arrêté N°0366/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. l'Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Eloumou Eloumou Herman Prosper.
- **Arrêté N°0367/CAB/PR du 23 avril 2021** modifiant l'Arrêté N°16002688/AM/MINDEF/02214 du 29 décembre 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Nguelle Gabriel.
- **Arrêté N°0368/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Zra Alphonse.
- **Arrêté N°0369/CAB/PR du 23 avril 2021** modifiant l'Arrêté N°1100939/AM/MINDEF/02214 du 14 juillet 2011 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Mountapmbeme nyoya Aboubakar.
- **Arrêté N°0370/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu Colonel Ondoua Fouda Jean.
- **Arrêté N°0371/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu Capitaine Saidou Batina.
- **Arrêté N°0372/CAB/PR du 23 avril 2021** modifiant et complétant l'Arrêté n°018/CAB/PR/du 06 février 2001 portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu Lieutenant de Vaisseau Hamboa Philippe.
- **Arrêté N°0373/CAB/PR du 23 avril 2021** portant concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu Sous-lieutenant Essomba Pierre Dieudonné.
- **Arrêté N°0374/CAB/PR du 27 avril 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Belinga Roger (Mle 366 079-Y), Commissaire de Police principal.
- **Arrêté N°0375/CAB/PR du 27 avril 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et

allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Lastouang Jean Pierre (Mle 156 071-N), Commissaire de Police.

- **Arrêté N°0376/CAB/PR du 27 avril 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngoi Léonard (Mle 162 621-B), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0377/CAB/PR du 27 avril 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Takenzo Moïse (Mle 157 095-Y), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0378/CAB/PR du 27 avril 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Atangana Pene Jean (Mle 147 208-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0379/CAB/PR du 27 avril 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Timah Samuel Fon (Mle 165 426-L), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0382/CAB/PR du 27 avril 2021** portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Bongolo Célestin (Mle 541 453-W), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0387/CAB/PR du 27 avril 2021** allouant la pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Etame Mpone John (Mle 156 531-W), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0392/CAB/PR du 27 avril 2021** portant révocation d'office de Monsieur Mouliom Césaire Roméo (Mle 606 464-T), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté les 25 mai et 12 février 2021.
- **Arrêté N°0393/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Kola.
- **Arrêté N°0394/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Amougou Brigitte.
- **Arrêté N°0395/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Zana Mbida Rollin Magloire.
- **Arrêté N°0396/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Ikome Robert.
- **Arrêté N°0397/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Menye Melingui Casimir Augustin.



- **Arrêté N°0398/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Tchimikpa Pascal.
- **Arrêté N°0399/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Emmanuel Fokam.
- **Arrêté N°0400/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Mamoudou Wakatrong.
- **Arrêté N°0401/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Mengata Jean Daniel.
- **Arrêté N°0402/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ndombol Sylvie Esther.
- **Arrêté N°0403/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ombette Mbeke Hervé.
- **Arrêté N°0404/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un

Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Ngodjo Nanga Emmanuel.

- **Arrêté N°0405/CAB/PR du 27 avril 2021** modifiant l'Arrêté N°0184/CAB/PR/du 25 mars 2019 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Nkoulou Awono Bienvenu.
- **Arrêté N°0406/CAB/PR du 27 avril 2021** modifiant l'Arrêté N°0585/CAB/PR/du 12 septembre 2019 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Nsizo'o Ekoman Gervais.
- **Arrêté N°0407/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Mbida Nkene Célestin Bertrand.
- **Arrêté N°0408/CAB/PR du 27 avril 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Njikam Mbombo Jacques Francis.

Mai/May 2021

124 actes pris par le Chef de l'Etat, dont 43 Décrets, 01 Ordonnance et 77 Arrêtés.

- **Décret N°2021/256 du 03 mai 2021** portant intégration de Monsieur Dahaco John Tambuton dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2021/257 du 03 mai 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Meutem Kamtchueng Lozzi Martial dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2021/258 du 03 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Ela Metouguena Roger.
- **Décret N°2021/259 du 03 mai 2021** modifiant le Décret N°2016/469 du 17 novembre 2016 modifiant le Décret N°2014/225 du 24 juin 2014 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Djougang Henri.

- **Décret N°2021/260 du 03 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Fangueng Nana Philippe Noël.
- **Décret N°2021/261 du 03 mai 2021** modifiant le Décret N°2018/342 du 29 mai 2018 portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Looga Julien Emile.
- **Décret N°2021/262 du 03 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Tagne Georges.
- **Décret N°2021/263 du 03 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Minla Evina Mathurin.



▪ **Décret N°2021/264 du 03 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Gabriel Sama Tangwa.

▪ **Décret N°2021/265 du 03 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Tanko David.

▪ **Décret N°2021/266 du 03 mai 2021** modifiant le Décret N°2018/564 du 08 octobre 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Nlate Roger.

▪ **Décret N°2021/267 du 05 mai 2021** ratifiant l'Accord de Prêt N°189/CAM-20/05-SCE, d'un montant de 15 milliards de francs CFA, conclu le 31 décembre 2020 entre la République du Cameroun et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), pour le financement partiel du Plan de Riposte contre la pandémie de la Covid-19.

▪ **Décret N°2021/268 du 05 mai 2021** portant révocation d'un Magistrat. Monsieur Meke Landry Martial, Magistrat de 2^{ème} grade.

▪ **Decree N°2021/268 of 05 May 2021 to dismissal of a Judicial and Legal Officer. Mr Meke Landry Martial, 2nd scale.**

▪ **Décret N°2021/269 du 05 mai 2021** portant révocation d'un Magistrat. Madame Ngakono Ntonga Thérèse Gabrielle, Magistrat de 1^{er} grade.

▪ **Decree N°2021/269 of 05 May 2021 to dismissal of a Judicial and Legal Officer. Mrs Ngakono Ntonga Therese Gabrielle, 1st scale.**

▪ **Décret N°2021/270 du 05 mai 2021** portant révocation d'un Magistrat. Madame Njuzy Laura Anyijap, Magistrat de 1^{er} grade.

▪ **Decree N°2021/270 of 05 May 2021 to dismissal of a Judicial and Legal Officer. Mrs Njuzy Laura Anyijap, 1st scale.**

▪ **Décret N°2021/273 du 06 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Nkollo Mvogo François Marie Claude.

▪ **Décret N°2021/274 du 06 mai 2021** modifiant le Décret N°2019/255 du 28 mai 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de

la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Ndongo Ndongo Benjamin.

▪ **Décret N°2021/275 du 06 mai 2021** modifiant le Décret N°2017/513 du 27 octobre 2017 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Tietse Jacques.

▪ **Décret N°2021/276 du 06 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Tiojio Robertine.

▪ **Décret N°2021/280 du 10 mai 2021** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Kasia Jean Marie (du 30 novembre 2021 au 30 novembre 2023).

▪ **Décret N°2021/281 du 10 mai 2021** portant maintien en service d'un Officier de l'Armée de Terre à titre exceptionnel en régularisation. Monsieur Etoundi Marius, Colonel Médecin, du 11 février 2018 au 22 mai 2020.

▪ **Décret N°2021/282 du 12 mai 2021** portant nomination du Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale. Monsieur Eboupeke Louis.

▪ **Decree N°2021/282 of 12 May 2021 to appoint the Director General of the National Ports Authority. Mr. Eboupeke Louis.**

▪ **Décret N°2021/283 du 12 mai 2021** portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale. Madame Ayuketah Pamela.

▪ **Decree N°2021/283 of 12 May 2021 to appoint the Deputy Director General of the National Ports Authority. Mrs. Ayuketah Pamela.**

▪ **Décret N°2021/284 du 12 mai 2021** portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Monsieur Edoa Effa Yves Christian.

▪ **Decree N°2021/284 of 12 May 2021 to appoint a Member of the Board of Directors of the National School of Administration and Magistracy (ENAM). Mr. Edoa Effa Yves Christian.**

▪ **Décret N°2021/285 du 12 mai 2021** ordonnant la publication au journal officiel de l'Accord de crédit n°6643-CM d'un montant de 54,8 millions d'euros correspondant à 60 millions de dollars US, soit environ 35,94 milliards de Francs CFA, conclu le 26 mai 2021 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement



(IDA), pour le financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC)

▪ **Decree N°2021/285 of 12 May 2021** to order the publication in the Official Gazette of the text of Loan Agreement N°6643-CM for an amount of EUR 54.8 million, equivalent to USD 60 million, concluded on 26 January 2021 between the Republic of Cameroon and the International Development Association (IDA), for the financing of the Lake Chad Region Recovery and Development Project (PROLAC).

▪ **Décret N°2021/286 du 17 mai 2021** portant révocation d'un Magistrat. Monsieur Obama. Magistrat de 4^{ème} grade.

▪ **Decree N°2021/286 of 17 May 2021** to dismissal of a Judicial and Legal Officer. Mr. Obama, fourth scale.

▪ **Décret N°2021/287 du 17 mai 2021** modifiant le Décret N°2018/552 du 02 octobre 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Bapoungue Francis Emile.

▪ **Décret N°2021/288 du 17 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Bidja Henri Robert.

▪ **Décret N°2021/289 du 17 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Kuengue Denis.

▪ **Décret N°2021/290 du 17 mai 2021** modifiant le Décret N°2018/610 du 19 octobre 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ambassa Emile.

▪ **Décret N°2021/291 du 17 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Anobo Hélène.

▪ **Décret N°2021/292 du 17 mai 2021** modifiant le Décret N°2019/552 du 21 octobre 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Efouba Kosso.

▪ **Décret N°2021/293 du 17 mai 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Moise Emvana Belinga.

▪ **Décret N°2021/294 du 19 mai 2021** portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de la Cameroon Development Corporation (CDC). Monsieur Hope Sona Ebai.

▪ **Decree N°2021/294 of 19 May 2021** to appoint a Member of the Board of Directors of the Cameroon Development Corporation (CDC). Mr. Hope Sona Ebai.

▪ **Décret N°2021/296 du 24 mai 2021** portant révocation d'un Magistrat. Madame Dibanya Tchoutet Odette, Magistrat de 3^{ème} grade.

▪ **Decree N°2021/296 of 24 May 2021** to dismissal of a Judicial and Legal Officer. Mrs. Dibanya Tchoutet Odette, 3rd scale.

▪ **Décret N°2021/297 du 24 mai 2021** portant révocation d'un Magistrat. Madame Ebongue Ntone Suzanne Béatrice, épouse Feuzing Tidjon, Magistrat de 1^{er} grade.

▪ **Decree N°2021/297 of 24 May 2021** to dismissal of a Judicial and Legal Officer. Mrs. Ebongue Ntone Suzanne Beatrice, spouse Feuzing Tidjon, 1st scale.

▪ **Décret N°2021/298 du 24 mai 2021** portant maintien en activité de service d'un Officier de l'Armée de Terre. Colonel Kamgain Jackson.

▪ **Décret N°2021/299 du 26 mai 2021** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Présidents des PCA des Université de Maroua et Nougoundéré (MM. Aboubakary Sarky et Abdoulaye Babale).

▪ **Decree No 2021/299 of 26 May 2021** to appoint Officials in some State Universities.

▪ **Décret N°2021/300 du 26 mai 2021** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat.

▪ **Decree No 2021/300 of 26 May 2021** to appoint Officials in some State Universities.

▪ **Décret N°2021/3001 du 26 mai 2021** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat.

▪ **Decree No 2021/301 of 26 May 2021** to appoint Officials in some State Universities.

▪ **Décret N°2021/304 du 28 mai 2021** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Victor Mukete, Sénateur et Doyen d'âge des parlementaires.



- **Decree No 2021/304 of 28 May 2021** to organize an official funeral in honour of Mr. Victor Mukete, Senator and Eldest Member of Parliament.
- **Ordonnance N°2021/002 du 26 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.
- **Ordonnance No2021/002 of 26 May 2021** to amend and supplement somme provisions of Law No202/18 of 17 December 2020: Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2021 financial year.
- **Arrêté N°0409CAB/PR du 03 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0378/CAB/PR du 03 juin 2019 portant admission à la retraite et allouant les pensions ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Kano David (Mle 162 177-L), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0410/CAB/PR du 03 mai 2021** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Tondji Haldou (Mle 090 831-L), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0411/CAB/PR du 03 mai 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Ahmadou Abdoul Baghi.
- **Arrêté N°0412/CAB/PR du 03 mai 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Mohaman Salissou Yero.
- **Arrêté N°0413/CAB/PR du 03 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Mehiel Owe Patrick.
- **Arrêté N°0414/CAB/PR du 03 mai 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Djomou Apollinaire.
- **Arrêté N°0415/CAB/PR du 03 mai 2021** modifiant l'Arrêté N° 16001275/AM/MINDEF/02214 du 04 juillet 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Kounou Mba Marie Claire.
- **Arrêté N°0416/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Azombo Zang Sylvain.
- **Arrêté N°0417/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Zambo Nguema Etienne Célestin.
- **Arrêté N°0418/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Mbou Tchinda Hervice Filbert.
- **Arrêté N°0419/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Nkoa Akouna Joséphine.
- **Arrêté N°0420/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Tsafack Etsiaze Morel.
- **Arrêté N°0421/CAB/PR du 06 mai 2021** modifiant l'Arrêté N°0919/CAB/PR du 19 décembre 2019 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Ntenjemfon Nkatu Abel.
- **Arrêté N°0422/CAB/PR du 06 mai 2021** modifiant l'Arrêté N° 1101512/AM/MINDEF/02214 du 10 août 2011 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Patima Crescence.
- **Arrêté N°0423/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Ondoua Mfana Paule Tatiana.
- **Arrêté N°0424/CAB/PR du 06 mai 2021** modifiant l'Arrêté N° 14001320/AM/MINDEF/02214 du 09 mai 2014 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Kometa Augustine Mbinyi.
- **Arrêté N°0425/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Magdaline Bongake Tatah.
- **Arrêté N°0426/CAB/PR du 06 mai 2021** modifiant l'Arrêté N° 0255/CAB/PR/ du 29 avril 2019 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Mouliom Mohamed Moustapha.
- **Arrêté N°0427/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Djeundop Nouko Thierry.
- **Arrêté N°0428/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Deffo Francis Ferdinand.
- **Arrêté N°0429/CAB/PR du 06 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Yomi Aimé Ludovic.
- **Arrêté N°0430/CAB/PR du 11 mai 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Obeng Dzou Christophe Narcisse (Mle 587 597-Y), Officier de Police de 1^{er} grade.



- **Arrêté N°0431/CAB/PR du 11 mai 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Kamai Alphonse (Mle 165 440-V), Officier de Police Principale.
- **Arrêté N°432/CAB/PR du 11 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Amougou Omgbwa René (Mle 359 696-Z), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0433/CAB/PR du 11 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0270/CAB/PR du 08 mai 2020 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mpouma Augustin (Mle156 030-J), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0435/CAB/PR du 17 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Issiakou Paul.
- **Arrêté N°0436/CAB/PR du 17 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Dogoua Ndinga Henri Joël.
- **Arrêté N°0437/CAB/PR du 17 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Tenoa Pinpen Paul.
- **Arrêté N°0438/CAB/PR du 17 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Ndeodeme Hubert.
- **Arrêté N°0439/CAB/PR du 17 mai 2021** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Colonel Akendoh Kuwong Eric.
- **Arrêté N°0440/CAB/PR du 17 mai 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Mekoulou Raphael Marie.
- **Arrêté N°0441/CAB/PR du 17 mai 2021** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu Capitaine Eboua Mvondo Pierre Nazaire.
- **Arrêté N°0442/CAB/PR du 17 mai 2021** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu l'Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Sonfack Donatien.
- **Arrêté N°0443/CAB/PR du 17 mai 2021** portant attribution du capital-décès quintuplé à l'ascendant d'un Sous-officier. Feu le Maréchal des logis Mengue Olinga Joël.
- **Arrêté N°0444/CAB/PR du 18 mai 2021** portant révocation d'office de Monsieur Mengang Biyo'o (Mle 766 462-M), Gardien de la Paix Principale, pour abandon de poste. Fait constaté le 1^{er} mars 2021.
- **Arrêté N°0445/CAB/PR du 18 mai 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Ngo Hagbe Marie Médiatrice (Mle 154 304-Z), Officier de Police Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 12 décembre 2016.
- **Arrêté N°0446/CAB/PR du 18 mai 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Ondoua Mbangmvo Emmanuel (Mle 057 723-G), Contrôleur Général de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0447/CAB/PR du 18 mai 2021** Modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0326/CAB/PR du 23 mai 2019 portant reclassement, avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Paul Edoung Ndock, Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0448/CAB/PR du 18 mai 2021** portant reclassement, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0007/CAB/PR du 15 janvier 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ekoule Nicolas (Mle 355 314-L), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°449/CAB/PR du 18 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Assana (Mle 162 729-U), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°450/CAB/PR du 18 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Amougou Ayissi Joël (Mle 369 666-W), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°451/CAB/PR du 18 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Ebob Egbe Jennette (Mle 145 956-S), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°452/CAB/PR du 18 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Fondungmbin Pius Abonche (Mle 155 972-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°453/CAB/PR du 18 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Zinga Ndomo Jacques (Mle 147 912-Z), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°454/CAB/PR du 18 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nyassoke Victor Bernard (Mle 356 030-K), Commissaire de Police.



- **Arrêté N°455/CAB/PR du 18 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkayengam Ndam Salifou (Mle 355 176-X), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0456/CAB/PR du 24 mai 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Bilong Pierre (Mle 366 045-D), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0457/CAB/PR du 24 mai 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Asanghanwa Samuel Neba (Mle 130 287-C), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0458/CAB/PR du 24 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0228/CAB/PR du 1^{er} avril 2013 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Fotso (Mle 168 166-X), Commissaire Divisionnaire décédé, puis attribuant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à ses ayants-cause.
- **Arrêté N°0459/CAB/PR du 24 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0016/CAB/PR du 04 janvier 2018 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Sali Salwada (Mle 355 521-O), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0460/CAB/PR du 24 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Ngobidjeck Blandine épse Ngong (Mle 540 775-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0461/CAB/PR du 24 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Minlo Célestin (Mle 525 678-N), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0462/CAB/PR du 24 mai 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kenah Emmanuel Zuo (Mle 359 754-O), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0463/CAB/PR du 24 mai 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Etebougne Bossiomo (Mle 366 379-A), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0464/CAB/PR du 24 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0621/CAB/PR du 07 août 2020 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à

Monsieur Anong Célestin (Mle 156 646-R), Officier de Police Principal.

- **Arrêté N°0465/CAB/PR du 24 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0591/CAB/PR du 11 novembre 2015 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mba Léonard (Mle 136 519-M), Officier de Police Principal, puis attribuant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à ses ayants-cause.
- **Arrêté N°0466/CAB/PR du 24 mai 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0434/CAB/PR du 25 juillet 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Essengue Maximilien (Mle 502 735-H), Officier de Police Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la police. Fait commis de juillet à novembre 2016.
- **Arrêté N°0467/CAB/PR du 24 mai 2021** portant révocation d'office de Madame Emilia Ejogo Wuma (Mle 370 514-A), Officier de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 15 décembre 2020.
- **Arrêté N°0468/CAB/PR du 24 mai 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0541/CAB/PR du 05 juillet 2016 concernant Monsieur Assobo Nyong Emmanuel (Mle 110 754-D), Officier de Police de 2^{ème} grade, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0443/CAB/PR du 06 mai 2013 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à l'intéressé.
- **Arrêté N°0469/CAB/PR du 26 mai 2021** portant révocation d'office de Mon-sieur Daniel Lyonga Lotonge (Mle Y-106 466), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 05 février 2021.
- **Arrêté N°0470/CAB/PR du 27 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Gweha Baudouin.
- **Arrêté N°0471/CAB/PR du 27 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Njumbe Njie Emmanuel.
- **Arrêté N°0472/CAB/PR du 27 mai 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Corvette Mponguia Marie Didier Ghislaine.

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

NEWSLETTER ON THE
MANDATE OF GREAT
OPPORTUNITIES



Ensemble, luttons contre le **COVID-19**
Respectons les **Mesures Barrières**
Vaccinons-nous !!

Together, Let's fight against **COVID-19**
Respect the **Safety Measures**
Let's be vaccinated!!

